

---

LES CAHIERS  $\delta\iota\alpha$

ETUDES SUR LA DIACHRONIE  
ET LA VARIATION LINGUISTIQUE

---

Collection dirigée par Rika VAN DEYCK et Eugenio COSERIU

**LES CAHIERS  $\delta\iota\alpha$**

**ETUDES SUR LA DIACHRONIE  
ET LA VARIATION LINGUISTIQUE**

**1**

Eugenio COSERIU  
Peter WUNDERLI

Communication & Cognition

Avec l'appui financier de la Commission des Communautés  
européennes

**SOMMAIRE**

Avant-propos de Rika VAN DEYCK (Gand)	7
Editorial de Eugenio COSERIU (Tubingue)	9
COSERIU Eugenio (Tubingue) : Sens et tâches de la dialectologie	17
WUNDERLI Peter (Dusseldorf) : Tradition et innovation. Le système verbal sursilvain	57
Bibliographie sélective	81

Publié par Communication & Cognition, Blandijnberg 2, B-9000 Gent

ISBN 90-70963-58-2

D/1998/2249/2

© Communication & Cognition 1998

Tous droits de traduction, de production et d'adaptation réservés pour tous pays.

inévitables de toute la dialectologie qui, même en tant que géographie et cartographie linguistique, ne considère que la dimension diatopique et ignore la dimension diastématique et la différenciation stylistique donnée en même temps dans cette même diatopie.<sup>6</sup>

#### Notes

- 1) Cf. notre ouvrage *La geografía lingüística*, Montevideo 1956, pp. 29-30.
- 2) *Methods in Structural Linguistics*, Chicago 1951, pp. 9-11.
- 3) Sous cette forme, la technique en question, élaborée par nous-mêmes dans nos cours de linguistique générale et romane, a été appliquée avec succès à l'étude des adverbés du russe par Mme. L. Golubzowa dans sa thèse de doctorat, *Adverb und Sprachstil. Untersuchungen zur stilistischen Differenziertheit der russischen Literatursprache, insbesondere im lexikalischen Bereich*, Munich 1991.
- 4) Du reste, les deux critères ne nous disent pas par eux-mêmes s'il agit de niveaux ou de styles (et, lorsqu'on déduit des discours les dialectes, pas même qu'il s'agit de « dialectes ») puisque ceci dépend de la perspective adoptée (cf. plus bas) et des renseignements extérieurs à ces faits en tant que tels : ils nous disent uniquement qu'il s'agit de faits de systèmes différents.
- 5) Et même à cet égard les différences sont grandes entre certaines langues, comme le français et le suédois, où (pour ce qui est de la langue commune) ces registres sont bien différenciés, et d'autres langues, dans lesquelles ils le sont beaucoup moins.
- 6) Voir à cet égard notre étude *Sentido y tareas de la dialectología*. Mexique 1982, en particulier pp. 38-39 et 44.

## SENS ET TÂCHES DE LA DIALECTOLOGIE

Eugenio COSERIU  
Eberhard – Karls-Universität Tübingen

à Monsieur Peter Wunderli  
pour ses soixante ans

### Introduction

1.1. Dans cette étude nous nous proposons d'examiner brièvement et d'éclaircir, dans la mesure du possible, le concept de "dialecte" par rapport aux concepts de "niveau" et de "style de langue", pour essayer d'établir le sens propre de la dialectologie et sa position parmi les disciplines linguistiques et pour poser quelques principes méthodologiques dont l'application dans les études de dialectologie en général, et dans les études hispano-américaines en particulier, nous paraît indispensable.

1.2. Le problème que nous nous proposons de traiter ici est, bien entendu, un problème théorique. Mais, dans les sciences humaines, la théorie au sens propre du terme, tout en n'étant pas une simple "généralisation" postérieure à la recherche empirique des "faits" - et ce parce qu'elle s'identifie à la connaissance de l'*universel* "des faits" et non pas simplement du *général* "dans les faits"<sup>1</sup>, n'est pas non plus une construction conventionnelle ou hypothétique "indépendante des faits": elle est plutôt "prise de conscience", élucidation conceptuelle du *savoir originaire* que l'homme a de lui-même et de ses activités, y compris de l'activité scientifique. La tâche de la théorie, c'est de rendre compte du sens essentiel - de la raison d'être - des faits et de leur fondement réel. Or, dans le cas qui nous occupe, les "faits" sont les études dialectologiques elles-mêmes: pourquoi existent-elles, pourquoi faut-il qu'elles existent et quelle est leur spécificité? En d'autres termes, la théorie du dialecte et de la dialectologie, c'est la dialectologie elle-même dans sa phase de prise de conscience et d'autoréflexion. La tâche que nous nous proposons, ce n'est donc pas celle de formuler un concept conventionnel de "dialecte" pour l'appliquer ensuite aux faits réels (ce qui serait absolument vain), mais bien celle d'explicitier le sens que le concept de "dialecte" véhicule déjà implicitement dans les études dialectologiques et qui permet d'identifier une étude dialectologique comme telle et de la distinguer d'autres études, non dialectologiques.

1.3. Une telle explicitation est sans doute nécessaire et doit au moins être entreprise, car, en dépit du fait que le concept de "dialecte" soit intuitivement donné et qu'il constitue le fondement de nos études, il n'en est pas moins loin d'être rigoureusement établi du point de vue théorique; et cela donne souvent lieu à des inductions trompeuses ou à des incohérences. En effet, les dialectologues ont voué leurs meilleurs efforts plutôt à la technique de la recherche dialectologique et ont relégué, en général, à l'arrière-plan le concept qui se trouve à la base de leur discipline. Il y a assez longtemps déjà qu'André Martinet, dans un compte-rendu sur un important ouvrage de dialectologie (*Word*, VIII, pp. 260-62), se plaignait justement de ce qu'il n'y trouvât aucune explication du concept de "dialecte" et, partant, aucun critère objectif pour la délimitation des études dialectologiques. En plus, il est notoire que la dialectologie a un peu perdu le nord par rapport à certaines doctrines linguistiques des dernières décennies, en particulier par rapport au structuralisme: d'une part, on est d'avis que la dialectologie devrait adopter, elle aussi, l'approche structurale; d'autre part, on se doute que la langue comme "système d'isoglosses" délimité dans l'espace se trouve en contradiction avec la langue comme "structure fonctionnelle". Il faudra donc se demander dans quelle mesure cette contradiction est réelle.

1.4. Quant au "niveau" et au "style de langue", ces concepts ne sont, bien sûr, pas nouveaux en tant que tels. Le concept de "niveau" est, au fond, la notion de base de tous les débats sur l'"exemplarité" langagière ("bon usage", "langue *standard*", etc.) et a été développé par plusieurs linguistes américains précisément en rapport avec le problème de la langue "standard". De même, le concept de "style de langue" se présente déjà - et non pas seulement dans son acception normative - dans l'ancienne rhétorique et il est appliqué plus ou moins consciemment par les chercheurs dans le domaine de la "stylistique de la langue" (ou "stylistique de Bally") ainsi que dans les études sur la *parole organisée* et sur la *Umgangssprache*, bien qu'il n'y soit pas toujours soigneusement distingué du concept de "niveau". Il semble néanmoins que l'impact de ces concepts dans le domaine de la dialectologie n'a pas été appréciable.

1.5. Certes, cette situation est due aussi au fait que la problématique mentionnée dépasse les limites des études dialectologiques proprement dites: comme toute autre discipline, la dialectologie doit en quelque sorte se détacher de son propre objet pour prendre conscience (et rendre compte) de ses fondements. C'est pourquoi il ne doit pas nous étonner que certaines suggestions importantes en vue d'un débat sur le sens de la dialectologie aient été formulées précisément en dehors du domaine dialectologique proprement dit. A cet égard, il nous semble opportun de rappeler trois contributions plus ou moins récentes qui touchent, du moins partiellement, à la

problématique dont nous allons traiter dans cette étude: l'article de A. Martinet, "Dialect", *Romance Philology*, VIII, 1954, pp. 1-11; les pages d'introduction du livre de H. Lüdtke, *Die strukturelle Entwicklung des romanischen Vokalismus*, Bonn, 1956; et, surtout, l'article de L. Flydal, "Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue", *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, XVI, 1951, pp. 240-57. A. Martinet touche, entre autres, aux problèmes relatifs aux rapports entre "dialecte" et "niveau" (sans pour autant se servir de ce dernier terme) lorsqu'il constate la situation "dialectale" de l'anglais des Etats-Unis au niveau même de l'exemplarité langagière (art. cit., p. 3) et lorsqu'il fait remarquer que les atlas linguistiques devraient indiquer les situations de "bilinguisme interne", c'est-à-dire, de coexistence des "dialectes" avec la langue commune (p. 6). H. Lüdtke, de son côté, élucide un aspect important de l'opposition entre structuralisme et dialectologie, en signalant, à juste titre, que la description synchronique strictement structurale fait abstraction de l'espace, tandis que la géographie linguistique est 'description synchronique dans l'espace' (op. cit. pp. 15-16). Finalement, L. Flydal, après avoir constaté la variété de "dimensions" des langues historiques, met surtout en évidence la fonctionnalité synchronique, dans le domaine dit "stylistique", des éléments "intra-idiomatiques" mais "extrastructurels" (en d'autres termes, éléments qui, tout en relevant de la même langue historique, sont propres à une variété différente de la variété qui est à la base du discours considéré): c'est ce que nous-même et notre collaborateur W. Vásquez avons aussi fait, bien que beaucoup plus succinctement et sans une terminologie adéquate, dans un essai rédigé en 1952 et imprimé en 1953 (*Para la unificación de las ciencias fónicas*).<sup>2</sup> Ici nous empruntons à Flydal les termes de *syntopique* et *diatopique*, *synstratique* et *diastratique*, et, pour des raisons que nous allons expliquer dans ce qui suit, nous y ajoutons les termes de *sympathique* et *diaphatique*.

### Le concept de "dialecte"

2.1.1. Si la tâche de la théorie consiste à établir le sens fondamental des faits, la tâche essentielle de toute science empirique ou "des faits" consiste à ordonner les faits mêmes d'un domaine de la réalité. La tâche principale de la linguistique empirique - dont relève aussi la dialectologie en tant que science des faits - consiste donc à ordonner la multiplicité, la variété apparemment infinie des faits de langage. Or, pour qu'un ordre introduit dans les faits soit réellement scientifique, il doit être **objectif et réel** et non pas **arbitraire et conventionnel**. Est "objectif" tout ordre établi selon des critères objectifs; est "arbitraire", par contre, l'ordre établi selon des critères subjectifs. Si, par exemple, je classifie les mots d'une langue selon qu'ils me

plaisent ou me déplaisent, j'introduis, sans aucun doute, un ordre dans les faits linguistiques; seulement, il s'agit là d'un ordre arbitraire (ce qui ne signifie pas qu'il soit dépourvu de tout fondement réel). D'autre part, un ordre peut être "réel" ou "conventionnel": un ordre "réel" est un ordre qui correspond au sens propre des faits ordonnés; sinon, il est "conventionnel". Il s'ensuit qu'un ordre peut être "objectif" sans pour autant être "réel": c'est le cas de nombreuses organisations répondant à des besoins purement pratiques. Si, par exemple, je classe les mots espagnols (écrits) selon le nombre de leurs lettres, j'y introduis, sans aucun doute, un ordre objectif. N'empêche que cet ordre n'a rien de réel et que, par conséquent, il n'a rien de scientifique, puisqu'il n'a aucun sens réel (bien qu'il puisse répondre à des besoins pratiques éprouvés, par exemple, par les cruciverbistes). Il en va de même pour l'ordre alphabétique employé, aussi à des fins purement pratiques, dans nos dictionnaires. Le sens "réel" des faits linguistiques est donné par leur **valeur** ou **fonction**. C'est pourquoi toute organisation linguistique scientifique doit se fonder sur la valeur ou fonction des faits ordonnés, puisque ce n'est que par leur fonction que ces faits sont, précisément, *linguistiques* et non pas de simples phénomènes matériels: contrairement à ce que pensent les linguistes mécanistes il n'y a pas de science linguistique indépendante de la valeur des formes; ceci, bien entendu, si la science est toujours conçue en conformité avec la notion grecque de *επιστημη*, c'est-à-dire, si on la considère comme activité visant à établir "la vérité des choses", et non pas comme une simple organisation pratique et conventionnelle dépourvue d'un sens réel.<sup>3</sup>

2.1.2. Par conséquent, si on admet que la dialectologie est une science - ce qui est hors de doute - le problème qui se pose est le suivant: quel est l'ordre réel spécifique que la dialectologie introduit (ou plutôt découvre) dans les faits linguistiques lorsqu'elle les ordonne à l'aide de la notion de "dialecte"? Et, s'il est vrai que, pour cette même raison, les "dialectes" relèvent de l'ordre réel du langage, quelle est la position qu'ils occupent dans cet ordre?

2.2. Le mot "dialecte" trouve son origine dans le mot grec *διάλεκτος* ou "façon de parler", "modalité de la parole", qui, à son tour, dérive du verbe *διαλέγομαι* qui signifie "se parler", "parler l'un à l'autre". Etymologiquement, c'est-à-dire, selon la saisie grecque des faits de langage - qui, d'ailleurs, n'a pas beaucoup évolué dans ce cas - un "dialecte" est, par conséquent, une "façon de parler interindividuelle", un "genus loquendi"<sup>4</sup> traditionnel. Or, une modalité commune et traditionnelle de la parole est un "système d'isoglosses" réalisable dans la parole elle-même, et un système d'isoglosses "complet", c'est-à-dire, réalisable - de façon directe ou indirecte - comme activité linguistique, est une *langue*. En effet, la notion générale de "langue"

est celle de "système complet et suffisant d'isoglosses constatées dans l'activité linguistique, c'est-à-dire, système d'isoglosses permettant à plusieurs individus de parler et de comprendre selon une tradition historiquement commune". Les limites des systèmes traditionnels désignés par le mot *langue* peuvent varier d'un cas à l'autre, en particulier lorsqu'il s'agit d'une délimitation conventionnelle et ad-hoc. Aussi parlons-nous, par exemple, de la "langue" d'une famille, d'un quartier, d'une ville, d'une région; de la "langue" littéraire espagnole, de la "langue" espagnole du Siècle d'Or, etc. De ce point de vue, tout système susceptible de fonctionner dans la parole (ou qui peut être déduit de son fonctionnement dans l'activité linguistique) est une "langue"<sup>5</sup>. Ceci implique que le concept de "dialecte" est aussi subsumé sous le concept général de "langue" et qu'entre *dialecte* et *langue* il n'y a pas de différence de nature objective ou "substantielle". En soi, un "dialecte" est tout simplement une "langue": un système phonique, grammatical et lexical. C'est pourquoi les Grecs anciens employaient dans ce sens indifféremment leurs deux mots *γλῶσσα* et *διάλεκτος*.

2.3.1. Considéré dans son sens "objectif" (concernant ce qu'il désigne dans la réalité du langage), le terme de *dialecte* - contrairement à une opinion très répandue - ne signifie donc pas autre chose que le terme de *langue*. Cependant, s'il est vrai que tous les "dialectes" sont des "langues", les "langues" ne sont pas toutes des dialectes. En effet, aussi bien dans l'usage courant qu'en linguistique, nous parlons des "dialectes d'une langue", des dialectes "de l'espagnol" (de la langue espagnole) "de l'italien" ou "du français", etc. en subordonnant par là les dialectes à des "langues". Dans tous ces cas, on emploie une notion particulière de "langue", subsumée, elle aussi, sous le concept général de "langue" en tant que "système d'isoglosses", mais qui ne coïncide pas avec l'idée d'un système linguistique quelconque immédiatement réalisable dans la parole. C'est la notion de *langue historique* ou "idiome"<sup>6</sup>, c'est-à-dire, d'une langue dont l'extension n'est pas délimitée *ad hoc*, dans tel ou tel but (comme dans le cas de la "langue" d'une famille, d'une ville, des étudiants du Mexique, etc.), mais est historiquement donnée. En effet, cette notion correspond aux *langues* reconnues historiquement comme telles par leurs propres locuteurs et par les locuteurs d'autres langues, ce qui, normalement, se manifeste dans le fait que ces langues portent un nom, c'est-à-dire, qu'on s'y réfère au moyen d'un adjectif "propre" ou "identificateur": "langue *espagnole*", "langue *portugaise*", "langue *française*", etc. [Ce sont, du reste, les *langues* "par excellence", en tant que formes historiques du langage: les "langues" proprement dites ou "langues" tout court. En effet, le terme de "langue" appliqué aux systèmes délimités *ad hoc* ne s'emploie pas (dans la dénomination) sans une délimitation explicite et peut être remplacé, dans nos langues, par fr. *langage*, esp. *lenguaje*, it. *linguaggio*, ou même

par fr. *parler*, esp. *hablar*, *habla*, it. *parlare* (cfr. fr. *langage des journaux*, esp. *habla de los jóvenes*, etc.), tandis que le même terme appliqué à des langues historiques n'admet pas (aujourd'hui) de tels remplacements et, employé à lui seul, désigne constamment une langue historique (ou, tout au plus, un succédané, comme dans le cas des soi-disant "langues" artificielles)<sup>6bis</sup>. C'est pourquoi c'est toujours la notion de "langue historique" qui est sous-entendue lorsqu'on parle des "langues du monde" ou des "langues de l'Europe", ainsi que dans des affirmations du type: "Il y a dix (ou onze) langues romanes", ou dans des questions telles que: "Combien de langues slaves y a-t-il?" ou "Tel système linguistique (par exemple le galicien ou le gascon), est-ce une langue ou un dialecte?", c'est-à-dire, chaque fois qu'on compte ou énumère des langues comme entités historiquement données ou qu'on oppose - explicitement ou implicitement - "langues" et "dialectes" (autrement dit: des entités auxquelles on reconnaît et des entités auxquelles on ne reconnaît pas l'autonomie historique).

Dans ce sens, qui est celui dans lequel ces termes sont employés en dialectologie, il y a entre "langue" et "dialecte" une différence de statut historique (réel ou attribué): un dialecte, tout en restant intrinsèquement une "langue" (un système linguistique "complet"), est considéré comme étant subordonné à une autre "langue", d'un ordre supérieur. Autrement dit: le terme de *dialecte*, en tant qu'opposé au terme de *langue*, désigne une *lingua minor*, une sous-langue, distinguée de (ou comprise dans) une *lingua maior*, qui, elle, est une *langue historique* (un "idiome")<sup>7</sup>. En effet, une langue historique - excepté certains cas particuliers - n'est pas un parler unique, mais plutôt une "famille" historique de parlers affins et interdépendants: "famille", dont les membres sont les dialectes (ou dans laquelle ceux-ci constituent des sous-familles de parlers).

2.3.2. L'idée de "système linguistique moindre compris dans (ou distingué d') un système plus étendu" est, elle aussi, implicite dans le concept grec de *διάλεκτος* et on la trouve, d'ailleurs, explicitée dans la dialectologie hellénistique et byzantine, qui (à partir de Clément d'Alexandrie) considère les *διαλέκτοι* comme des variétés (*λέξεις, ιδιώματα*) d'une *γλώσσα*<sup>8</sup>. L'existence de l'expression *κοινή διάλεκτος*, "dialecte commun", n'est pas une contradiction dans les termes, puisqu'elle renvoie, d'une part, à un parler s'opposant à d'autres à l'intérieur de la même langue historique et, d'autre part, à la coïncidence virtuelle de ce parler avec la grécité. A la rigueur, la langue commune, en tant qu'opposée à d'autres modalités de la même langue historique, est aussi un "dialecte".

2.3.3. Une langue historique se constitue en tant que telle (c'est-à-dire qu'elle est délimitée en tant qu'ensemble autonome et unitaire de dialectes) avant tout (et de la façon la plus sûre) grâce à l'existence d'une langue commune "au-dessus" de la variété dialectale. Faute de langue commune, l'autonomie historique et l'unité ("l'identité") d'une langue en tant qu'ensemble de dialectes peut se fonder (mais déjà d'une façon moins sûre) sur la conscience linguistique "unitaire" des locuteurs: conscience que ceux-ci ont du fait que leur différents parlers correspondent à une seule et même tradition et qui, à son tour, est motivée en premier lieu par la possibilité de l'intercompréhension: tel était le cas du grec ancien avant la constitution de la *koiné*. Les problèmes que pose souvent la délimitation "objective" des langues ne sont pas de nature conceptuelle, mais bien de nature empirique: elles concernent les "faits" en tant que tels; c'est-à-dire qu'il s'agit de cas où la délimitation historique "réelle" n'est pas donnée (ou n'est donnée que de manière imprécise), ce qui nous oblige à en imposer une en vue des exigences de la recherche. La plupart des langues africaines et des langues indigènes de l'Amérique en sont une bonne illustration. C'est, justement, dans des cas pareils qu'on a recours à des critères tels que la conscience des locuteurs, l'intercompréhension ou encore l'affinité spécifique objective (ressemblance intrinsèque des dialectes considérés et, parallèlement, leur diversité par rapport à d'autres langues historiques), ou à une combinaison de plusieurs critères. Or, puisqu'il est possible que les résultats obtenus par de tels critères divergent et qu'il n'y a pas de degré absolument "décisif" de ressemblance intrinsèque, il est possible aussi que les délimitations correspondantes soient différentes selon les paramètres adoptés et les buts qu'on poursuit<sup>9</sup>. En tout cas, le critère le plus sûr (et prioritaire) est toujours celui de la langue commune. En effet, s'il y a une langue commune constituée (du moins en tant que langue littéraire), les parlers ("dialectes") qui ont plus de liens avec cette langue qu'avec n'importe quelle autre langue du même type, sont attribués - avec cette langue commune (ou littéraire) et le dialecte qui en constitue la base - à une seule et même langue historique. Dans ce sens, du reste, la langue commune constitue tacitement pour les linguistes la "pierre de touche" dans la délimitation des langues historiques. Ainsi, par exemple, si la Péninsule Ibérique n'avait donné naissance qu'à une seule langue (romane) commune, nous ne parlerions actuellement que d'une seule langue historique et les dialectes "galégo-portugais", espagnols et catalans seraient pour nous des dialectes de la même langue. Or, puisque ce n'est pas une mais trois langues romanes communes et littéraires qui s'y sont développées, nous y distinguons aussi trois langues historiques; et, par conséquent, le galicien, par exemple, n'est pas attribué au système dialectal "espagnol" mais, tout comme la langue commune à laquelle il s'apparente le plus, au système "galicien-portugais" ou "portugais" tout court (mais cf. note 9).

2.4.0. Il est important de s'arrêter un instant aux corollaires et conséquences découlant de ce rapport d'inclusion entre "langue historique" et "dialecte" et de la façon dont sont délimitées les langues historiques.

2.4.1. Tout d'abord, dans tous les cas où c'est l'existence d'une langue commune qui sert de critère de délimitation, les critères fondés sur la ressemblance intrinsèque et l'intercompréhension sont, pour ainsi dire, "bloqués" et ne sont plus applicables, ni dans le sens positif, ni dans le sens négatif. Ainsi arrive-t-il que deux langues historiques (par exemple, l'espagnol et le portugais, le danois et le norvégien ou le norvégien et le suédois) divergent moins et parfois beaucoup moins que les dialectes d'une autre langue historique (par exemple, le piémontais et le sicilien ou le calabrais à l'intérieur de la langue historique italienne). Par conséquent, il peut y avoir intercompréhension même entre deux langues historiques différentes et, au contraire, même sans qu'il y ait intercompréhension, il peut s'agir de dialectes de la même langue historique.

2.4.2. A la rigueur, il serait même possible que deux langues communes se ressemblent plus que les dialectes respectifs ne ressemblent à chacune d'elles, puisque ce qui importe, c'est uniquement que les liens entre certains dialectes et la langue commune y correspondant soient plus étroits qu'entre ces mêmes dialectes et une autre langue commune. Soit une série de dialectes A1, A2, A3, A4, A5, A6, A7 (ordonnés selon leurs ressemblances intrinsèques), dont deux dialectes très ressemblants, donc très proches - supposons que ce soient A4 et A5 - s'érigent en langues communes et justifient ainsi la délimitation de deux langues historiques. Dans ce cas, les dialectes A1, A2 et A3 seraient attribués à la langue historique correspondant à A4, tandis que les dialectes A6 et A7 seraient attribués à la langue historique correspondant à A5:

A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7
----	----	----	----	----	----	----

et, par exemple, entre A7 et A5 il y aurait moins de ressemblance qu'entre A4 et A5, mais plus qu'entre A7 et A4. En d'autres termes, des dialectes très voisins (comme A4 et A5) appartiendraient à des langues historiques différentes et des dialectes relativement différents (comme A1 et A4 ou A5 et A7) appartiendraient à une même langue historique.

2.4.3. C'est aussi la raison pour laquelle il arrive qu'à l'intérieur d'une série de dialectes, un certain groupe accède négativement ou indirectement au statut de langue historique autonome, en conséquence de la constitution d'autres langues histo-

riques. Soit une série de dialectes historiquement proches A1, A2, A3, A4, B1, B2, C1, C2, C3, où A et C s'érigent en langues historiques: les dialectes B1 et B2 non inclus dans ces langues seront alors délimités indirectement comme une troisième langue historique<sup>10</sup>.

2.4.4. Le rapport entre "dialectes" et "langues" (historiques) est analogue au rapport entre les langues et les groupes (ou "familles") de langues. Seul le point de vue est différent: on postule que les langues "se regroupent" en "groupes" historiques ou "familles", mais qu'elles "se divisent" en dialectes. Dans les deux cas, le point de vue adopté est celui de la "langue" comme entité autonome, de façon que les dialectes sont considérés comme en constituant des "variétés". Par contre, on ne considère pas l'espagnol, l'italien, le français, etc. comme de simples "variétés" du roman (si tel était le cas, ces langues seraient considérées justement comme des "dialectes" d'une même "langue").

2.4.5. Une langue historique peut aussi ne comprendre qu'un seul dialecte (cf. note 7) mais cela ne pose pas de problèmes conceptuels et n'estompe aucunement la distinction entre "langue" et "dialecte", qui, dans son sens propre, renvoie à un statut historique et non pas à la substance des langues et des dialectes: il s'agit, en tel cas, de ce qu'en logique on appelle une "classe à un seul membre" et qui est, précisément, une "classe" si on la considère au niveau des classes et qu'on l'oppose à d'autres classes. Dans le même sens, une "famille" peut être constituée par un seul individu et, en linguistique, un "groupe" ou une "famille" de langues peut ne comprendre qu'une seule langue, comme dans le cas de l'albanais et du grec dans le domaine indo-européen: l'albanais est *une* langue quand on l'oppose à l'anglais, au français, à l'allemand, etc., mais il est un "groupe" composé d'une seule langue si on l'oppose, par exemple, au groupe des langues romanes ou à celui des langues germaniques. Or, ce fait confirme de toute évidence qu'entre "dialecte" et "langue" il n'y a pas de différence de nature "substantielle" (étant donné qu'à cet égard ils peuvent tout simplement coïncider).

2.4.6. En général, pourtant - à l'exception des langues réduites à un seul parler (cf. 3.2.2.) -, les langues historiques sont des ensembles de systèmes linguistiques interdépendants et, par conséquent, elles ne fonctionnent pas en tant que telles. On pourrait même dire qu'elles 'ne sont pas parlées', parce qu'elles ne peuvent pas être réalisées directement et immédiatement dans la parole. En effet, elles y fonctionnent (s'y réalisent) uniquement à travers leurs "variétés", c'est-à-dire, à travers les systèmes autosuffisants qu'elles renferment. Personne ne parle "l'espagnol" (*tout l'es-*

pagnol, à savoir, à la fois le castillan, l'asturien-léonais, le navarro-aragonais, etc.): on parle toujours une variété particulière de l'espagnol.

A cet égard, on dit parfois que les *langues* "n'existent pas", qu'elles sont des "abstractions", qu'il n'y a que les dialectes qui existent et que ceux-ci constitueraient donc la réalité primaire et immédiate du langage. En d'autres termes, on soutient que ce seraient justement les langues historiques qui n'existeraient pas en tant que "langues" et que les seuls à avoir une existence réelle seraient les systèmes linguistiques immédiatement réalisables dans la communication, qui seraient des "dialectes". Mais, présentées sous cette forme, les assertions de ce type ne sont pas acceptables<sup>11</sup>, parce que, tout d'abord, elles impliquent une confusion terminologique. Sans doute, les langues historiques n'existent pas en tant que "langues", si par "langue" on entend un système linguistique complet, unitaire et autosuffisant (réalisable de façon immédiate dans la parole), puisqu'elles ne répondent pas à ces conditions. Mais quand il est question de systèmes linguistiques autosuffisants considérés en eux-mêmes, on ne distingue pas "dialecte" et "langue"; et ces systèmes sont désignés plutôt par le terme générique de "langue" que par le terme spécifique de "dialecte". D'autre part, un "dialecte", au sens propre du terme (à savoir: "sous-langue d'une langue majeure"), peut être un système unitaire et autosuffisant, mais il ne l'est pas nécessairement. Bien au contraire, vu que l'emploi du terme de "dialecte" n'est soumis qu'à la condition que l'on ait affaire à un système d'isoglosses compris dans une langue historique (sans que cela implique la moindre exigence quant à son extension ou à sa configuration interne), les dialectes peuvent, eux aussi, renfermer - et normalement ils renferment - toute une série de variétés. Par conséquent, tout comme les langues historiques, les dialectes se manifestent dans la parole le plus souvent de manière "médiante" (à travers leurs variétés). Ainsi, à la rigueur, on ne parle pas "*le* dialecte asturien-léonais", et encore moins "*le* castillan", mais en chaque cas un type déterminé d'asturien-léonais ou de castillan. Remarquons aussi que la logique des assertions en question mènerait à une conclusion paradoxale: à admettre que les langues par excellence (espagnol, français, anglais, italien, etc.) n'existent pas et que seules les langues réduites à un seul parler - qui, normalement, sont des langues en voie de disparition (ou déjà en grande partie "mortes") - existent vraiment. Or, en réalité, l'espagnol existe en tant qu'ensemble de traditions, c'est-à-dire qu'il se manifeste sous plusieurs formes et constitue en même temps l'unité idéale de ces formes; unité qui, du reste, ne manque pas de se réaliser dans l'activité linguistique, puisqu'elle est présente dans tout acte de parole reconnu comme "espagnol".

2.4.7. Les variétés identifiées à l'intérieur d'un dialecte seront à leur tour des "langues" ou des "dialectes" (et éventuellement des "sous-dialectes" ou des "sous-sous-dialectes") selon le point de vue qu'on adopte. On les appellera "langues", si elles sont délimitées indépendamment de leur relation avec d'autres systèmes (par exemple: "la langue de Montevideo"); on les appellera "dialectes", si elles sont délimitées au niveau immédiatement inférieur à celui de la langue historique et uniquement par rapport à celle-ci (par exemple: "le dialecte [espagnol] de la Vallée de X"); et on les appellera "sous-dialectes" et "sous-sous-dialectes", si elles sont délimitées à l'intérieur d'un "dialecte" ou d'un "sous-dialecte". Ainsi, l'andalou de Séville considéré en soi (en tant qu'unité délimitée *ad hoc*) sera "la langue [populaire] de Séville". Compte tenu de son statut historique, ce serait "le dialecte de Séville", si on le délimite directement à l'intérieur de (et par rapport à) la langue espagnole en tant que langue historique; "le sous-dialecte de Séville", si on le délimite à l'intérieur du "dialecte andalou", ou encore le "sous-sous-dialecte de Séville", si on le délimite à l'intérieur de l'andalou et que l'andalou soit à son tour considéré, par rapport au "dialecte castillan", comme un "sous-dialecte" de celui-ci. Il en résulte que, pour ce qui est de la relation entre "langue" et "dialecte" - vu que la notion de "dialecte" elle-même est une notion relationnelle (s'appliquant à des entités définies comme des "dialectes" uniquement en vertu de leur relation de subordination à une langue historique et qui, sinon, ne sont que de simples "modalités [historiques] de la parole" ou "langues") -, l'application de la terminologie correspondante sera, elle aussi, "relationnelle": des termes identiques s'appliqueront à des entités différentes et des entités identiques seront désignées par des termes différents selon la relation envisagée dans chaque cas.

2.5. Aux traits pertinents du concept "dialecte" implicites déjà dans la signification du mot grec διάλεκτος - "modalité de la parole" ("langue") et "subordination à une langue historique" - on ajoute normalement (bien que non pas toujours) dans l'usage terminologique de la linguistique et de la dialectologie (et même dans l'emploi courant de ce terme), le trait "délimitation dans l'espace". Cet usage remonte, lui aussi, à la dialectologie grecque: depuis Clément d'Alexandrie, le dialecte est défini comme parler propre à "un endroit", et Grégoire de Corinthe (XIIe - XIIIe siècles), en se référant aux dialectes, parle explicitement de "subdivisions spatiales" (υποδιαίρεσεις τοπικαί). Il est vrai que, justement pour ce qui est du grec, nous parlons aussi du "dialecte homérique", qui manque de localisation précise; mais nous le faisons en opposant (au moins implicitement) ce dialecte aux autres dialectes grecs (éolien, dorien, etc.) qui, eux, sont bien localisés: le critère qu'on applique est toujours celui de l'extension spatiale, même si, dans ce cas, il est appliqué comme critère négatif.



Dans ce sens, un dialecte est donc: "une langue subordonnée à une langue historique en tant que variété spatiale de celle-ci". Et, de ce point de vue, toute langue envisagée dans l'espace géographique sera un "système dialectal" ou un "dialecte". Même les langues communes seront des "dialectes" dont les frontières pourront coïncider avec celles des systèmes dialectaux correspondants, aller au-delà (comme c'est le cas de l'espagnol ou du français dans les régions "bilingues" de l'Espagne et de la France et à d'autres endroits) ou rester en-deça (comme c'est le cas du néerlandais, qui ne s'est pas étendu sur tout le territoire couvert par le bas-allemand).

### Dialectes, niveaux, styles de langue

3.1.1. Toutefois, les langues historiques connaissent bien d'autres types de variété que la variété "dialectale" dans ce sens (variété spatiale). En effet, dans chaque langue historique on constate normalement trois grands types de différenciation interne: a) différences dans l'espace géographique ou *différences diatopiques*; b) différences entre les diverses couches socioculturelles de la communauté linguistique ou *différences diastratiques* et c) différences entre les types de modalité expressive correspondant aux circonstances constantes de la parole (locuteur, destinataire, situation ou occasion de la parole et "chose" dont on parle) ou *différences diaphatiques*<sup>12</sup>.

3.1.2. A ces trois types de différences correspondent dans le sens inverse (donc, dans le sens de la convergence et de l'homogénéité des traditions langagières) trois types de systèmes unitaires (ou, au moins, plus ou moins unitaires) d'isoglosses, à savoir: les unités *syntopiques*, que l'on peut continuer à appeler *dialectes*, étant donné qu'elles sont effectivement un type particulier de "dialectes"<sup>13</sup>; les unités *synstratiques* ou *niveaux de langue* (par exemple: "langage cultivé", "langage moyen", "langage populaire", etc.); et les unités *symphatiques*<sup>14</sup> ou *styles de langue* (par exemple: "langage familier", "langage formel", etc.)<sup>15</sup>. Au domaine des styles de langue appartiennent aussi les langages des "groupes" qu'on peut distinguer à l'intérieur du même niveau socioculturel (ou indépendamment des niveaux): d'une part, les "langages" des grands groupes "biologiques" ("langage des hommes", "langage des femmes", très différents dans certaines communautés) et des générations ("langage des adultes", "langage des enfants", etc.), d'autre part, les "langages" des groupes sociaux ou professionnels<sup>16</sup>. Les types très généraux de styles apparentés correspondant à des aspects généraux de la vie et de la culture et à

des types similaires de circonstances (par exemple: "langue parlée", "langue écrite", "langue littéraire") peuvent être appelés *registres idiomatiques*.

3.1.3. Mais il faut remarquer que toutes ces unités ne sont, en chaque cas, homogènes que d'un seul point de vue (celui qui correspond à leur définition), c'est-à-dire que l'homogénéité par rapport à un paramètre n'implique pas l'homogénéité par rapport aux deux autres paramètres: à l'intérieur de chaque unité syntopique, il y a normalement des différences diastratiques et diaphatiques (de niveau et de style); à chaque niveau, on peut constater des différences diatopiques et diaphatiques; et dans chaque style de langue, des différences diatopiques et diastratiques. D'autre part, dans la réalité de la langue historique, il ne s'agit pas d'unités closes et "incommunicantes", mais, au contraire, d'unités qui interfèrent et qui, normalement, ont de nombreux éléments en commun: entre les dialectes syntopiques il y a normalement de nombreuses isoglosses "diatopiques"; entre les niveaux il y a encore plus d'isoglosses "diastratiques", et entre les "styles" il y a de très nombreuses isoglosses "diaphatiques".

Un système linguistique unitaire aux trois points de vue - une langue "syntopique", "synstratique" et "symphatique" (c'est-à-dire une unité syntopique considérée à un seul niveau et dans un seul style de langue), peut être appelé *langue fonctionnelle*, appellation justifiée par le fait qu'il s'agit justement du type de "langue" fonctionnant de manière immédiate dans la parole: comme il a été expliqué ci-dessus, ce n'est pas "l'espagnol" tout court qui se réalise à chaque point d'un discours "en espagnol", mais bien toujours une variété entièrement déterminée de cet espagnol, une des nombreuses "langues fonctionnelles" contenues dans la langue historique espagnole<sup>17</sup>. Dans ce sens, une langue fonctionnelle est un système auto-suffisant minimal à l'intérieur d'une langue historique<sup>18</sup>.

3.1.4. En ce qui concerne, en particulier, les dialectes, il nous faut introduire encore une distinction, afin d'élucider les relations entre dialectes, niveaux et styles de langue dans les communautés linguistiques qui disposent d'une langue commune.

Les dialectes qui sont attribués à une langue historique au moment de la délimitation primaire ("constitution") de celle-ci en raison de l'existence d'une langue commune ne sont, bien entendu, pas des dialectes de cette dernière. Au contraire, c'est la langue commune qui, ne fût-ce que par son origine dialectale, est un de ces dialectes. Mais la différenciation diatopique de la langue commune peut faire surgir de nouveaux "dialectes" qui, eux, peuvent bien être considérés comme des dialectes de cette langue. Ainsi, l'espagnol d'Amérique est essentiellement un dialecte (ou plutôt

un ensemble de dialectes) de la langue espagnole commune (c'est-à-dire, du castillan en tant que langue commune); et il en va de même pour l'andalou, pour le canarien et même pour le judéo-espagnol. Les dialectes antérieurs à la langue commune (y compris celui dont celle-ci dérive), ainsi que les dialectes des langues historiques dépourvues de forme "commune", peuvent être appelés *dialectes primaires*; les dialectes qui se développent à partir de la langue commune s'appelleront alors *dialectes secondaires*. Et si, au sein de la langue commune, apparaît une modalité *exemplaire* (une langue standard), celle-ci peut aussi se différencier dans l'espace et donner lieu à des variétés régionales à ce niveau, variétés qu'on appellera *dialectes tertiaires*.<sup>19</sup>

Les différences diastratiques et diaphatiques se présentent aussi bien dans les dialectes primaires que dans la langue commune et dans la langue "exemplaire", mais, normalement, elles sont plus remarquables dans la langue commune. Par ailleurs, dans les communautés où coexistent une langue commune et des dialectes primaires, ces derniers tendent à coïncider avec certains niveaux et/ou certains styles, tandis qu'à d'autres niveaux et dans d'autres styles c'est la langue commune qui s'emploie.

3.2.1. Dans le cas des langues européennes (et probablement en général), les différences internes les plus remarquables, et donc les plus connues, sont les différences diatopiques et celles-ci, surtout, dans le domaine des dialectes primaires et, au niveau "populaire". C'est pourquoi ce sont ces différences qui ont constitué l'objet de prédilection de la dialectologie, qui, jusqu'à présent, a été interprétée avant tout (et presque exclusivement) comme étude des "dialectes populaires". Or, il y a des langues caractérisées aussi par de très grandes différences diastratiques (l'ancien indien, le persan, le javanais) et d'autres dans lesquelles les différences diaphatiques sont également importantes (le javanais, le japonais)<sup>20</sup>. Et, naturellement, les différences diastratiques et diaphatiques sont remarquables (et parfois radicales) dans les cas de "bilinguisme interne" (à l'intérieur de la même langue historique, y compris l'emploi parallèle de la langue commune et des dialectes primaires) ou "externe" (concernant des langues historiques différentes), c'est-à-dire, dans les communautés où entre certains niveaux et/ou certains styles, il y a en même temps différence de dialecte primaire ou même de langue historique.

3.2.2. En effet, en dehors de fonctionner "pleinement" (ou d'avoir fonctionné) dans sa propre communauté<sup>21</sup>, une langue historique peut aussi fonctionner (sous l'une ou l'autre de ses formes) **dans d'autres communautés**, en tant que niveau de langue (comme, par exemple, le français en Angleterre, du XIIe au XIVe siècle, et,

aujourd'hui même, dans les régions méridionales de la France où persistent l'occitan et le franco-provençal, ou comme l'allemand et le russe dans les Pays Baltes jusqu'à la première guerre mondiale), ou bien, à l'intérieur d'un niveau, en tant que "registre" ou style(s) (comme dans le cas du latin dans plusieurs pays européens au Moyen-Âge et, en partie, jusqu'à une date beaucoup plus récente, ou du "slavon" ou "slave ecclésiastique", pendant des siècles, dans les pays slaves "orthodoxes"; et aussi dans le cas de l'espagnol et du français dans les communautés basques bilingues, du russe dans les nombreuses communautés non russes de l'Union soviétique et, en moindre mesure, du français en Prussie et en Russie vers la fin du XVIIIe siècle). Et, à l'inverse, il y a des langues historiques qui, dans leurs propres communautés, sont réduites à un seul niveau<sup>22</sup> ou même à un seul style de langue (comme dans le cas du copte dans la communauté copte d'Égypte).

3.3.0. Compte tenu des deux premières caractéristiques du concept de "dialecte" ("modalité de la parole", "subordination à une langue historique"), on pourrait très bien appeler "dialectes" toutes les unités plus petites distinguées à l'intérieur d'une langue historique (c'est-à-dire, non seulement les "dialectes" dans le sens strict du terme, mais aussi les "niveaux", les "styles", les "registres", etc.). Et, en effet, on a déjà parlé en linguistique de "dialectes sociaux", de façon que, par analogie, on pourrait parler aussi de "dialectes stylistiques" (ainsi que de "dialectes de groupe", de "dialectes littéraires", etc.). Cependant, il convient de mettre à part les dialectes "spatiaux" - et, par conséquent, de leur réserver le terme de *dialecte* -, puisque les parlers distingués dans l'espace diffèrent effectivement des autres parlers "intra-idiomatiques".

3.3.1. Tout d'abord, dans nos communautés (mais aussi en général), les dialectes "spatiaux" - dans la mesure où ils sont homogènes - sont normalement des systèmes "complets" sur les plans phonique, grammatical et lexical, tandis que les niveaux et les styles de langue (à moins qu'ils soient en même temps des "dialectes" différents, cf. 3.3.2.) sont, en général, des systèmes incomplets: par les traits qui les caractérisent et les distinguent, ce ne sont, en chaque cas, que des formes partiellement divergentes d'un même "dialecte". En d'autres termes: la configuration "dialectale" caractérise un parler dans sa totalité, tandis que les phénomènes caractéristiques des niveaux et des styles de langue ne concernent d'ordinaire que des aspects partiels (dont la pertinence intrinsèque peut, néanmoins, être très étendue).

3.3.2. En plus, à l'intérieur d'une langue historique (ou d'une communauté linguistique), la relation entre dialectes, niveaux et styles de langue est une relation "orientée" ou "ordonnée", et précisément dans le sens dialecte → niveau → style de

langue. Tout comme une langue historique, un dialecte peut donc, dans une communauté déterminée, faire fonction de niveau de langue (par exemple, en tant que "niveau populaire" là où aux autres niveaux on parle la langue commune, un autre dialecte ou une autre langue). Et un niveau peut, à son tour, faire fonction de style de langue (ainsi, le "niveau populaire" peut constituer en même temps le "style familier" à d'autres niveaux), d'où il s'ensuit qu'un dialecte [fonctionnant comme niveau] peut aussi faire fonction de style de langue (s'ériger, par exemple, en "style familier")<sup>23</sup>, tandis que l'inverse n'est pas vrai: un style de langue ne peut pas faire fonction de niveau et un niveau ne peut pas faire fonction de dialecte<sup>24</sup>.

3.3.3. Pour la même raison, parmi les systèmes d'isoglosses pouvant être distingués à l'intérieur d'une langue historique, ce sont les dialectes qui se rapprochent le plus du statut de celle-ci: en effet, ils peuvent devenir indépendants et s'ériger en langues historiques autonomes, tandis que pour les niveaux et les styles de langue cette possibilité (sous réserve de ce qui est dit dans la note 24) est exclue<sup>25</sup>.

### Dialectologie et linguistique synchronique

4.1. La variété diatopique, diastratique et diaphatique, ainsi que les traditions communes ou homogènes qui y correspondent (les unités syntopiques, synstratiques et symphatiques) sont données dans leur "actualité" dans ce qu'on appelle un "état de langue", c'est-à-dire dans la *synchronie* de la langue historique. Par conséquent, l'enregistrement et l'étude des systèmes respectifs d'isoglosses "actuelles" - sous leurs trois formes fondamentales: étude des dialectes ou *dialectologie*, étude des niveaux ou *sociolinguistique* et étude des styles de langue ou *stylistique de la langue* (ou "*idiomatique*") - font partie de la *linguistique synchronique* ou *descriptive*. Par contre, dans la perspective diachronique - appliquée chaque fois à un seul dialecte, niveau ou style, ou (dans la diachronie comparée) à plusieurs à la fois - on aura à enregistrer et à étudier la formation et le développement de ces systèmes d'isoglosses. On constatera, par exemple, que certaines isoglosses "actuelles" sont anciennes dans certains dialectes (niveaux ou styles) et récentes dans d'autres, qu'elles se sont propagées de certains dialectes (niveaux ou styles) à d'autres systèmes du même type ou aussi d'un dialecte à un niveau ou style d'un autre dialecte (ou inversement), etc.

4.2.1. La tâche de la dialectologie synchronique consistera-t-elle alors à diviser une langue historique en différentes sections spatiales (unités syntopiques) et à décrire séparément chacune d'elles du point de vue phonique, morphosyntaxique et

lexical? Résolument: non. D'une part, un tel effort n'aurait pas beaucoup de sens (et serait même en partie vain) du point de vue pratique, puisque les (normalement très nombreuses) unités syntopiques à distinguer dans une langue historique coïncident en très large mesure et que, par conséquent, il faudrait refaire la description des mêmes "faits" autant de fois qu'il y a d'unités syntopiques distinguées<sup>26</sup>. D'autre part - et c'est la raison principale - une telle entreprise serait incohérente du point de vue théorique puisque - tout en se prétendant "dialectologique" - elle ignorerait précisément la spécificité des "dialectes". Cette spécificité consiste dans le fait que le dialecte est l'une des formes sous lesquelles se présente la variété linguistique et qu'il est délimité dans l'espace (par rapport à d'autres dialectes) à l'intérieur d'une langue historique. Par conséquent, décrire un dialecte dans son homogénéité, en négligeant son statut de "variété", c'est-à-dire sa détermination par des relations interdialectales, équivaut à ne pas vraiment l'étudier en tant que dialecte (et donc à ne pas faire de la dialectologie proprement dite). On aboutit ainsi à une conclusion apparemment - mais seulement apparemment - paradoxale, à savoir: précisément en raison du fait de vouloir considérer les dialectes **en tant que tels**, la dialectologie synchronique (ou descriptive) ne peut pas être description des dialectes en tant qu'unités syntopiques. En effet, elle doit être **description de la variété dialectale** (ou diatopique) et, partant, des relations interdialectales<sup>27</sup>.

4.2.2. La discipline qui décrit les systèmes linguistiques séparément est la *grammaire* (au sens large, donc comprenant aussi la phonologie et la lexicologie). Il est vrai que la grammaire peut très bien être grammaire d'un "dialecte"; mais la grammaire d'un dialecte n'est pas pour autant une grammaire moins "grammaticale" que celle d'une langue, étant donné que, pour ce qui est de l'objet spécifique de la description grammaticale, il n'y a pas de différence entre "langue" et "dialecte". Or, puisque le concept même de "dialecte" est - on l'a vu - un concept relationnel, il n'est pas possible d'étudier un dialecte *en tant que dialecte* sans tenir compte de ses relations avec d'autres dialectes. Les descriptions grammaticales "ponctuelles" ne sauraient donc trouver leur valeur et leur sens dialectologiques qu'à condition de présenter, dans leur ensemble, un tableau véridique de la variété diatopique d'une langue. La relation entre la grammaire et la dialectologie est analogue à celle qui existe entre la grammaire et la grammaire comparée. Une série de grammaires de différentes langues peut être utile pour la grammaire comparée (synchronique et diachronique) mais ne fait pas la grammaire comparée: les "faits" peuvent être les mêmes, mais le point de vue est différent. Il en va de même pour les descriptions ponctuelles (les "grammaires") d'un certain nombre de dialectes, qui peuvent fournir des **matériaux** à la dialectologie, mais ne font pas la dialectologie. Autrement dit, la dialectologie n'est pas "grammaire" tout court: elle est **gram-**

**mairie comparée** faite au niveau des dialectes et, précisément, d'ordinaire, à l'intérieur de la même langue historique, mais, en principe, aussi au-delà des frontières de celle-ci (par exemple, à l'intérieur d'un groupe historique de langues, tels que le groupe des langues romanes)<sup>28</sup>. C'est pourquoi la seule méthode répondant entièrement aux buts de la dialectologie est la géographie linguistique, qui considère de manière directe et immédiate la variété des langues historiques.

Par ailleurs, l'étude de la variété met en évidence aussi l'homogénéité idiomatique (en établissant dans chaque cas ses limites), tandis que l'étude ponctuelle des unités syntopiques (ou autres) n'est évidemment pas en mesure d'en faire autant de la variété de la langue en question (voir 4.3.3.).

4.3.1. C'est dans ce contexte que se pose le problème des rapports entre la dialectologie et le structuralisme. D'aucuns ont affirmé que la dialectologie, en tant que discipline descriptive, non seulement pourrait, mais devrait être "structurale". A notre avis, cependant, la dialectologie - eu égard à ce qui en fait le plus spécifiquement une discipline autonome - ne peut pas être "structurale" dans le sens propre de ce terme; et l'expression *dialectologie structurale* elle-même, dans la mesure où elle n'est pas une simple contradiction dans les termes, renvoie à une discipline qui n'est qu'extrinsèquement structurale et qui, du reste, ne saurait être **toute** la dialectologie. Qui plus est, la dialectologie est, en quelque sorte, exactement le contraire de la linguistique structurale. Une discipline réellement et intrinsèquement structurale est une discipline qui étudie les relations internes unissant les éléments constituants d'un système et qui relève par elle-même les oppositions fonctionnelles entre ces éléments ainsi que les structures découlant de ces oppositions. En ce sens, la discipline linguistique "structurale" par excellence est la grammaire (dans le sens large, comprenant morphosyntaxe, phonologie et lexicologie descriptives), dont la tâche est, en effet, celle de relever et de décrire les oppositions et les structures fonctionnelles internes d'un système linguistique homogène. Par contre, tel n'est pas le cas de la dialectologie, dont l'objet spécifique est très différent.

4.3.2. Au cours des dernières décennies, la théorie linguistique, en tant que théorie des langues, s'est concentrée surtout - et presque exclusivement - sur les relations internes ou "de structure" des systèmes linguistiques et, par là, sur l'objet et le fondement "réel" de la grammaire, qui, prise au sens large (c'est-à-dire, considérée comme description globale d'un système linguistique), coïncide avec la linguistique structurale<sup>29</sup>. Il en a résulté une extension graduelle à d'autres disciplines de la recherche d'unités ("systèmes") susceptibles d'un traitement conforme aux principes de la grammaire et, partant, la tendance à ériger la grammaire en modèle pour toutes

les disciplines linguistiques ainsi que la tendance à subordonner - ou même à réduire - à la grammaire ces autres disciplines et à identifier la linguistique descriptive ou synchronique à la description grammaticale ("structurale"). Or, il est au fond empiriquement et rationnellement impossible de subordonner (ou réduire) toutes les disciplines linguistiques à la grammaire, tout comme il est erroné d'ériger la grammaire en modèle pour des disciplines qui, concernant d'autres dimensions du langage, ont une autre raison d'être. Et s'il est licite d'identifier la grammaire à la description structurale, il n'est pas licite d'identifier toute la linguistique synchronique ou descriptive. La linguistique structurale est une approche sans doute très importante - et même essentielle pour la compréhension du fonctionnement des systèmes linguistiques -, mais elle est en même temps une vision nécessairement restrictive, parce que, par sa nature même, elle concentre ses efforts sur l'homogénéité linguistique, tandis que dans les langues historiques la dimension de la variété est aussi importante et aussi "réelle" que celle de l'homogénéité.

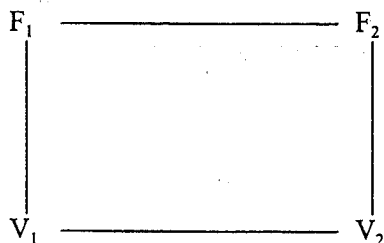
4.3.3. En effet, le présupposé ou postulat fondamental de la description structurale est celui de l'unité (homogénéité) du système qu'on décrit, puisque les oppositions et les structures fonctionnelles ne peuvent être relevées qu'à l'intérieur d'un système unique et unitaire, et non pas dans plusieurs systèmes à la fois. C'est uniquement ce qui *est* effectivement structure fonctionnelle dans la langue qui peut - et doit - être décrit en perspective structurale, tandis que ce qui n'est pas structuré dans ce sens n'admet pas cette approche. Or, une "structure fonctionnelle" est, répétons-le, toujours et nécessairement une structure relevée dans un seul système: dans un parler entièrement déterminé<sup>30</sup>. C'est pourquoi la distinction entre *synchronie* et *diachronie* ne suffit pas à délimiter le véritable objet de la description structurale: en fait, à l'intérieur de la synchronie, il faut encore distinguer unité et diversité, c'est-à-dire, d'un côté, *syntopie*, *synstratie* et *symphasie* et, de l'autre, *diatopie*, *diastratie* et *diaphasie*. Seule une langue, non seulement synchronique, mais aussi syntopique, synstratique et symphatique - un dialecte ponctuel (ou homogène) envisagé à un seul niveau et dans un seul style de langue, c'est-à-dire une "langue fonctionnelle" (cfr. 3.1.3.) - peut, à la rigueur, être l'objet d'une description structurale. C'est, du reste, ce qui est admis, du moins intuitivement et tacitement, par n'importe quel type de structuralisme.

Par conséquent, la description structurale ("grammaticale") en tant que telle ne relève jamais de la dialectologie proprement dite, puisque, se concentrant sur un seul système linguistique, elle ignore nécessairement les différences diatopiques (ou en fait abstraction), tout comme elle ignore aussi d'ailleurs les différences diastratiques et diaphatiques<sup>31</sup>. Ou, pour mieux dire, ces différences n'existent simplement

pas dans le contexte des oppositions linguistiques envisagées par ce genre de description: s'il s'agit de faits fonctionnellement identiques, ce sont de son point de vue des "variantes", et non pas des unités fonctionnelles; et s'il s'agit de faits fonctionnellement différents, ces faits appartiennent à d'autres systèmes et doivent être décrits séparément.

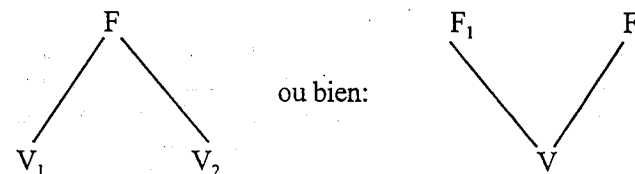
La diatopie, la diastratie et la diaphasie, que la linguistique structurale ne considère pas comme telles, constituent, par contre, l'objet de la dialectologie, de la "sociolinguistique" et de la "stylistique de la langue" (ou "idiomatique"). C'est précisément en ce sens que la dialectologie est "le contraire" de la linguistique structurale: la linguistique structurale (ou "grammaire") s'occupe de l'homogénéité, la dialectologie, dans sa spécificité, s'occupe - avec les disciplines de son groupe - de la variété interne des langues historiques. Et par rapport à la réalité complexe de ces langues, la linguistique structurale, d'une part, et la dialectologie, la sociolinguistique et la stylistique "idiomatique", de l'autre, sont des disciplines complémentaires. De ce même fait, la **linguistique synchronique** ne coïncide pas avec la **linguistique synchronique structurale** mais réunit plutôt (ou devrait réunir) quatre disciplines différentes: la linguistique structurale ou "grammaire", la dialectologie, la sociolinguistique et la stylistique de la langue.

4.4.1. Les différences diatopiques, diastratiques et diaphatiques appartiennent à ce qu'on appelle aussi parfois (et dans un sens non technique) "structure de la langue"; non pas, bien entendu, à la *structure interne* (structure des rapports oppositifs entre des faits appartenant au même système), mais bien à la *structure externe* ("configuration" ou "architecture"<sup>32</sup>) des rapports entre les différents "systèmes" (parlers) contenus dans une langue historique. Une structure interne est constituée par des **oppositions fonctionnelles** du type *llama - rama*, c'est-à-dire, en principe, par des formes différentes correspondant à des valeurs différentes:



Dans la structure externe, par contre, il s'agit de **correspondances** ou **équivalences** du type *vereda* ("sentier", en castillan) - *vereda* ("trottoir", dans la région du Río de

la Plata) ou [*lama*]-[*zama*], donc de formes identiques (ou analogues) correspondant à des valeurs différentes et, inversement (et plus souvent), de formes différentes correspondant à des valeurs identiques (ou analogues):



Puisque, dans ce cas, il s'agit de rapports entre des parlers différents, ces correspondances (ou équivalences) sont exactement du même type que celles qu'on relève entre des langues différentes, par exemple, lorsqu'on traduit. Et, en effet, comme dans la traduction, dans la structure externe d'une langue historique on constate aussi des correspondances entre "quelque chose" et "zéro" (ainsi, notamment, dans le cas des mots désignant des objets spécifiques du domaine de tel ou tel dialecte). De même, les correspondances à l'intérieur de la "structure externe" d'une langue sont entièrement analogues à celles qu'on constate dans la diachronie: dans la diachronie aussi, on trouve, à côté des "changements" du type  $V_1 \rightarrow V_2$  (par rapport à la même forme) ou  $F_1 \rightarrow F_2$  (par rapport à la même valeur), des correspondances du type  $x \rightarrow \emptyset$  ou  $\emptyset \rightarrow x$  (en cas de disparition ou d'apparition d'un élément quelconque).

4.4.2. Bien sûr, toutes ces différences ("internes" et "externes") pourraient tout aussi bien être appelées "oppositions". Mais, dans ce cas, il faudrait faire le départ entre les "oppositions de substitution" ou diachroniques (du type *flamma*  $\rightarrow$  *llama*) et les oppositions synchroniques, et, parmi ces dernières, il faudrait distinguer, d'un côté, les "oppositions distinctives", "fonctionnelles", "internes" ou "de structure" (du type *llama - rama*) et, de l'autre, les "oppositions de diversité", "externes" ou "d'architecture" (du type [*lama*]-[*zama*]). Cependant, aux fins d'une plus grande clarté, il convient de réserver le terme d'*opposition* exclusivement aux oppositions fonctionnelles et de parler dans les autres cas de *correspondances*, de même qu'il convient de ne parler de *structure* qu'en se référant à la "structure interne" et d'employer le terme d'*architecture* là où il s'agit de la "structure externe". Dans ce sens, la "structure" est donnée toujours dans une langue fonctionnelle, alors que l'"architecture" est propre à la langue historique.

4.5.1. On comprendra mieux maintenant pourquoi (si "structural" équivaut à "qui relève et décrit des structures") l'expression *dialectologie structurale* est une

contradiction dans les termes: étant donné que les structures se constatent dans une langue fonctionnelle, langue qui, par définition, ne présente pas de variété diatopique, parler de "dialectologie structurale" équivaut à dire "dialectologie non dialectologique" ou bien "science de la variété qui étudie l'homogénéité".

4.5.2. Mais, bien entendu, en dialectologie aussi il faut tenir compte du fait que les unités linguistiques enregistrées, en dehors du fait qu'elles se présentent dans des réseaux de rapports spatiaux **fonctionnent** - et fonctionnent chaque fois, précisément, en tant que termes des oppositions fonctionnelles propres aux systèmes respectifs -, de sorte que certains faits matériellement identiques peuvent être différents du point de vue fonctionnel parce qu'ils fonctionnent dans des oppositions différentes. C'est le cas, par exemple des formes telles que *casa* et *sierra* en castillan et dans la région du Río de la Plata, formes pratiquement identiques<sup>33</sup> mais fonctionnellement différentes, puisqu'au Río de la Plata elles ne s'opposent pas à *caza*, *cierra*, dont la réalisation est aussi [kása] et [sjérā]. Un exemple analogue est celui de certains dialectes espagnols qui distinguent /j/ et /ʎ/ dans des cas comme *poyo-pollo*, *cayó-calló*, alors que d'autres dialectes ne connaissent pas cette distinction et n'y présentent qu'un seul et même phonème /j/ (réalisé aussi comme [ʒ]).

A cet égard, la dialectologie **peut** être "structurale", dans le sens qu'elle peut être faite **aussi** au niveau des oppositions et des structures (du "système fonctionnel" de la langue). On dira même qu'elle **doit** être faite aussi à ce niveau. Mais les structures elles-mêmes, ce serait, dans ce cas aussi, la "grammaire" qui les relèverait, et non pas la dialectologie en tant que telle. En effet, ce n'est pas la dialectologie ni les correspondances qu'elle constate qui nous apprennent que [s] et [θ], [j] et [ʎ] correspondent à des phonèmes différents dans tel ou tel dialecte, ou que ces oppositions sont réduites aux phonèmes uniques [s] et [j] dans tel autre dialecte, mais, à la rigueur, la description structurale: la phonologie de ces dialectes. Les correspondances diatopiques nous révèlent seulement l'identité ou la "diversité" des formes "équivalentes" en question: [kása] et [kása]-[káθa], [pójo] (ou [pózo]) et [pójo] [póʎo], etc. C'est-à-dire qu'une fois de plus la grammaire collabore avec la dialectologie (dans ce cas en lui fournissant des descriptions structurales), ou bien qu'avant de faire de la dialectologie, le dialectologue lui-même fait de la "grammaire". Et l'adjectif "structurale" appliqué à *dialectologie* ne signifie alors plus "qui relève et décrit des structures", mais plutôt "qui opère avec des structures", "qui constate des rapports spatiaux entre des structures" (relevées par une autre discipline), ce qui fait que même la dialectologie de ce type n'est qu'**extrinsèquement** "structurale"<sup>34</sup>.

Les différences diatopiques ne sont d'ailleurs pas toutes des différences au niveau des structures. Bien au contraire, la plupart ne le sont pas. Ainsi, la différence entre le [ʒ] de la région du Río de la Plata et le [j] chilien (par exemple dans [pózo] [pójo], "pollo" et "poyo") est bien une différence diatopique importante, mais elle ne concerne pas le niveau des oppositions distinctives, puisque ces deux sons ne représentent qu'un seul et même phonème. Et, dans la perspective purement dialectologique, cette différence est entièrement analogue à celle qui oppose le [ʒ] du Río de la Plata au [j] d'autres dialectes espagnols, dans lesquels ce dernier son correspond à un phonème /j/ opposé à /ʎ/. En effet, pour la dialectologie il s'agit dans tous ces cas de "correspondances", et non pas d'oppositions: même une différence de structuration telle que /j-ʒ n'est, du point de vue dialectologique, qu'une simple "correspondance". C'est pourquoi la dialectologie "structurale" ne peut être qu'une section de notre discipline: la dialectologie, en tant qu'étude de **toute** la variété diatopique, ne peut pas se limiter au niveau du "système" fonctionnel; elle doit être faite aussi - et en premier lieu - au niveau de la "norme de réalisation"<sup>35</sup>, qui constitue, elle aussi, une tradition "idiomatique" et, précisément, une tradition plus riche en traits caractéristiques que le système fonctionnel et, en même temps, directement accessible aux méthodes proprement dialectologiques<sup>36</sup>.

4.5.3. Il faut, finalement, souligner que la collaboration entre la grammaire et la dialectologie n'est pas (ou ne devrait pas être) un mouvement en sens unique. La dialectologie peut aussi faire sa contribution à la grammaire, plus précisément, à une grammaire idéale qui ne se limite pas à la fonction distinctive et à une seule langue fonctionnelle mais qui aspire à rendre compte d'un savoir idiomatique complet (ne fût-ce que d'un seul locuteur) et des possibilités que ce savoir offre aux "discours" (ou "textes").

En effet, si au lieu de se limiter à la fonction distinctive et à la signification "objective", on considère la valeur globale des faits linguistiques, on constate que cette valeur n'est pas donnée uniquement par les "oppositions", mais aussi par les "correspondances", puisque tout fait linguistique est déterminé aussi par son appartenance à un dialecte, à un niveau, à un style (ou à plusieurs à la fois). Une correspondance peut d'ailleurs devenir "opposition" **dans le discours**, pour ce qui est du *sens* de ce dernier, comme dans les cas où une forme ou un contenu propres à un dialecte, niveau ou style sont utilisés dans un discours réalisé essentiellement dans un autre dialecte, niveau ou style. Ainsi, par exemple, si dans un discours ("texte") en espagnol commun on emploie intentionnellement une forme dialectale telle que la forme aragonaise *pajaros* (pour *pájaros*), cette forme fonctionnera simultanément dans deux oppositions différentes: d'une part, en tant que "fait de langue" et par

rapport au "signifié", dans l'opposition "ave"-"pájaro"; d'autre part, en tant que "fait de discours" et par rapport au "sens" (c'est-à-dire, à l'intention expressive du discours même), dans l'opposition *pajaro-pájaro*, en tant que forme marquée comme "aragonaise"<sup>37</sup>.

Cette possibilité d'utiliser des formes, non seulement de plusieurs styles, mais aussi de plusieurs niveaux et de plusieurs dialectes vient du fait que le savoir "idiomatique" de chaque locuteur s'étend normalement au-delà de son propre dialecte et de son propre niveau de langue (voir note 18). Ce savoir englobe, en effet, un acquis **actif**, un acquis **disponible** et un acquis **passif** (respectivement ce que les locuteurs connaissent et emploient couramment, ce qu'ils emploient occasionnellement et ce qu'ils connaissent plus ou moins mais n'utilisent jamais). C'est pourquoi une description complète d'un savoir idiomatique réel - tout en adoptant la perspective d'un seul dialecte, d'un seul niveau ou d'un seul style de langue - devrait considérer aussi les autres styles employés par les locuteurs en question, ainsi que leur acquis idiomatique disponible et passif.

### Le sens propre de la dialectologie

5.1. Les réflexions et les thèses exposées dans les paragraphes 4.1. à 4.5.3. concernent, pour la plupart, aussi bien l'étude des dialectes que, *mutatis mutandis*, l'étude des niveaux et des styles de langue et aspirent à éclaircir ce qui est commun aux disciplines respectives, dans le cadre de la linguistique synchronique. En ce qui, ensuite, concerne plus particulièrement le sens propre de la dialectologie, il faut surtout tenir compte de deux choses: a) du fait que la dialectologie est étude de la "configuration" spatiale des langues, c'est-à-dire de la variété diatopique et des relations interdialectales, et b) du fait qu'elle est essentiellement "grammaire comparée". La première de ces deux particularités implique que la recherche dialectologique doit déterminer l'extension (les "aires") et, par conséquent, les *limites* des faits qu'elle relève. La seconde implique que cette recherche doit relever des matériaux *spatialement comparables*. Ce qui a été dit jusqu'ici nous permet d'exposer chacun de ces points de manière très succincte.

5.2.1. Les notions de "configuration" (ou "architecture") et de "variété", impliquent, en chaque cas, une différence entre des faits par ailleurs "équivalents" (ou entre un fait et zéro); or, une différence linguistique dans l'espace se manifeste toujours comme une limite: comme une isoglosse spatiale opposée à d'autres isoglosses, elles aussi spatiales<sup>38</sup>. Par conséquent, une recherche sera de nature dialectolo-

gique seulement si elle établit des limites "dialectales"; et ne sera pas dialectologique si elle fait abstraction de la diversité spatiale ou si la nature même de son objet lui interdit de relever une telle diversité. Il serait, par exemple, absurde de vouloir étudier "dans l'espace" une langue uniforme (dépourvue de "configuration" spatiale) - ou se voulant uniforme - comme la langue exemplaire ("standard") **idéale**. On admet tacitement que le latin classique ou le français exemplaire sont "syntopiques" et ne présentent donc pas, en tant que langues, de variation diatopique. Mais, si la langue exemplaire **réelle** présente des différences régionales, elle appartiendra pour autant aussi à l'objet de la dialectologie.

5.2.2. Les limites "dialectales" ne sont pas a priori des **limites séparant des "dialectes"**. On a d'ailleurs souvent remarqué que, dans ce sens, les limites n'existent pas, puisque les faits dialectaux présentent chacun une "aire" de diffusion différente et des limites différentes et le passage d'un dialecte à l'autre se fait graduellement. En effet, sauf dans des cas particuliers (frontières géographiques "naturelles", frontières politiques stables) les limites dialectales n'existent pas en tant que "frontières" entre des parlars uniformes. Mais cela ne constitue aucune difficulté pour la dialectologie; bien au contraire: c'est, en quelque sorte, la condition qui la justifie comme telle. En ce qui concerne les dialectes, la non-coïncidence des différentes limites dialectales signifie seulement qu'il y a entre eux plusieurs "frontières" possibles, c'est-à-dire qu'entre les systèmes dialectaux il y a des interférences et que la zone séparant les dialectes les mieux caractérisés est d'habitude occupée par des dialectes intermédiaires ou "de transition"<sup>39</sup>. On peut donc comparer deux dialectes en fonction de ce qu'ils partagent et de ce qu'ils ont de différent dans leur zone centrale et mieux caractérisées, en dépit des interférences qu'on constate à leurs frontières. Quant à la dialectologie, sa tâche essentielle ne consiste pas à tracer des frontières entre les dialectes, mais à saisir la configuration diatopique réelle des langues historiques: les limites effectives de l'uniformité idiomatique qui peuvent, bien entendu, varier d'un phénomène à l'autre. Et les "frontières", si on en a besoin (par exemple pour des raisons pratiques ou pour des études "grammaticales"), pourront résulter de la coïncidence entre plusieurs isoglosses particulières, ou pourront même être fixées par convention (par exemple, en les faisant coïncider avec certaines isoglosses estimées particulièrement significatives).

5.2.3. En outre - et c'est le point le plus important - si les limites dialectales étaient des "frontières" entre des dialectes uniformes (c'est-à-dire, si la coïncidence des limites dialectales était totale), on n'aurait plus, à proprement parler, affaire à une **variété spatiale** des langues, mais plutôt à une simple **disposition spatiale** des dialectes et, par conséquent, la dialectologie n'aurait plus d'objet autonome, puis-

qu'elle coïnciderait avec la grammaire contrastive "syntopique" de ces systèmes linguistiques. La dialectologie est bien "grammaire comparée", mais elle compare des faits linguistiques particuliers considérés dans l'espace, non pas des systèmes linguistiques tout entiers considérés indépendamment de leur extension spatiale, comme la grammaire contrastive. Elle ne considère pas l'homogénéité structurale comme primaire et les analogies ou différences "d'architecture" comme secondaires: elle ne part pas de parlars unitaires pour en relever les ressemblances et différences, mais, au contraire, considère ces parlars unitaires uniquement sous l'angle des uniformités et diversités relevées dans l'"architecture" de la langue<sup>40</sup>.

*La dialectologie enregistre et étudie la variété idiomatique en tant que telle (sans la réduire à l'homogénéité) et essaie d'en déduire des indices à propos de la façon dont les traditions idiomatiques fonctionnent, surgissent et se modifient dans l'histoire.*

5.3.1. Pour qu'elle puisse déterminer des limites réelles et fournir des matériaux diatopiquement comparables, la recherche dialectale, dans n'importe quelle région devrait se concentrer, tout d'abord, à chaque point de l'espace, sur le même niveau et le même style de langue. Sinon, on risque d'interpréter comme diatopiques des différences qui ne le sont pas (ou qui ne sont pas seulement diatopiques) et, inversement, on risque d'en négliger d'autres, qui, elles, sont bien diatopiques. L'exemple suivant (quelque peu simplifié)<sup>41</sup> illustrera notre propos. L'espagnol parlé à Madrid et dans les environs de Madrid distingue, au niveau cultivé, /j/ et /ʎ/, du moins dans certains styles. Au niveau moyen, cette distinction n'existe pas et l'opposition est réduite à un seul phonème, réalisé comme [j]; et au niveau le plus bas, ce même phonème unique est rendu par une fricative qui, en vue des buts théoriques de cette étude, peut être considéré comme /ʒ/. Par contre, à Santiago de Chili et à Montevideo on a toujours un seul phonème<sup>42</sup>, réalisé à tous les niveaux à Santiago comme [j] et à Montevideo comme [ʒ]. Dans ce cas, les limites dialectales sont donc différentes pour chaque niveau:

	Santiago	Madrid	Montevideo
I	j	j/ʎ	ʒ
II	j	j	ʒ
III	j	ʒ	ʒ

5.3.2. Mais une étude dialectale complète d'une région devrait, bien entendu, en considérer dans l'espace (et séparément) **tous** les niveaux et **tous** les styles de langue. Ceci est nécessaire et important déjà en vue de la connaissance des relations

idiomatiques à chacun des points soumis à l'enquête (et, en particulier, là où, à différents niveaux, on parle des dialectes différents de la même langue ou même des langues différentes); mais devient encore plus important quand il s'agit de rendre possible une comparaison sensée et bien fondée entre divers points du domaine d'une langue historique. Ainsi, dans notre exemple, la différence séparant Montevideo et Santiago de Chili est partout la même, tandis que les différences entre Montevideo et Madrid varient d'un niveau à l'autre et seraient entièrement faussées, si l'on considérait, par exemple, pour Montevideo le niveau III (ou les niveaux I-II-III) et pour Madrid seulement le niveau I. Seules des raisons pratiques et la connaissance préalable de certaines situations dépourvues d'intérêt (par exemple, en cas d'uniformité dialectale à tel ou tel niveau) peuvent autoriser le chercheur à concentrer son attention sur un seul niveau ou sur un seul style de langue. Mais même dans des cas pareils, on devrait indiquer explicitement de quel niveau et de quel style il s'agit et si - à chacun des points examinés - il y a d'autres niveaux (ou styles), en dehors du niveau ou style envisagé (ainsi que, bien entendu, quelles langues, quels dialectes ou quelles autres variétés de la même langue y sont éventuellement en usage). De toute façon, les résultats de deux recherches menées à des niveaux différents et/ou pour des styles différents ne seront pas directement comparables. Non directement comparables, et même, en partie, simplement inutilisables, seront aussi, et à plus forte raison, les résultats des recherches qui ignorent ou confondent les différences de niveau et de style de langue.

### Tâches et caractéristiques de la dialectologie en Amérique

6.1. Quant au sens propre de la dialectologie hispano-américaine par rapport à la dialectologie en général et à la dialectologie européenne, nous nous limiterons à une brève mise en évidence d'un certain nombre de points qui nous semblent essentiels. Le critère de base qu'il convient d'adopter à cet égard, c'est que les tâches spécifiques et les caractéristiques particulières de la dialectologie hispanique américaine devraient correspondre à la situation particulière de l'espagnol d'Amérique.

6.2.1. Premièrement, malgré l'existence de quelques éléments provenant de dialectes espagnols "primaires", tous les "dialectes" de l'espagnol américain sont foncièrement des formes de la langue espagnole commune et donc des dialectes "secondaires" (voir 3.1.4.). Dans cette perspective, les différences de niveau ("diastématiques") ne sont, précisément, en Amérique, que des différences de niveau et, non pas, en même temps des différences de dialecte, comme c'est souvent le cas en Eu-



rope. Cela signifie qu'en Amérique la dialectologie a pour objet la langue commune et correspond à ce qui, en Europe, serait plutôt "recherche sur les formes régionales des langues communes". En plus, en Amérique il y a des différences diatopiques assez significatives aussi au niveau de la langue "exemplaire" et, par conséquent, des dialectes "tertiaires". En effet, l'existence de différents états indépendants ayant chacun ses propres centres politiques et culturels et l'influence exercée par certains centres économiques et culturels à importance continentale, à travers les moyens de communication modernes (presse, radio, cinéma) et la diffusion des livres, ont conduit à l'apparition et à l'affirmation progressive - du moins dans certains domaines de la langue - de nouvelles normes d'exemplarité "idiomatique", dont certaines restent limitées à un état, tandis que d'autres couvrent déjà des régions plus vastes. De sorte que, dans ce sens, il peut y avoir malgré tout (et normalement il y a), entre les niveaux de langue, des différences de "dialecte", puisque souvent l'extension des dialectes "tertiaires" n'est pas identique à celle des dialectes "secondaires". C'est pourquoi, en Amérique, la dialectologie devrait être faite aussi au niveau de la langue exemplaire et des dialectes "tertiaires" et devrait tenir compte spécialement des niveaux socioculturels.

6.2.2. Du reste, la dialectologie hispano-américaine traditionnelle s'en est déjà vaguement aperçue, puisqu'elle confronte, explicitement ou implicitement, l'espagnol d'Amérique à l'espagnol exemplaire d'Espagne<sup>43</sup>. Seulement, la façon dont cette confrontation est opérée est, dans la plupart des cas, inacceptable puisqu'on y confond (ou on oublie de distinguer) les niveaux et on compare à la langue exemplaire d'Espagne la langue populaire de l'Amérique, comme s'il ne s'agissait que de différences "sur la verticale", entre une norme omniprésente et certaines "déviations" par rapport à elle. En plus, la dialectologie américaine traditionnelle n'applique pas d'ordinaire le principe des limites dialectales, de sorte qu'elle présente souvent comme des "uruguayismes", "argentinismes", "chilénismes", etc. des faits qui (en dehors d'être courants aussi en Espagne, du moins à certains niveaux ou dans certains styles) couvrent, en réalité, des zones beaucoup plus larges ou tout simplement des zones différentes de celles impliquées par ces termes<sup>44</sup>.

Or, à la rigueur, on ne peut comparer directement à la langue exemplaire d'Espagne que ce qui est exemplaire dans chaque région d'Amérique, tout comme le "langage populaire" d'Amérique, délimité chaque fois selon les régions, ne peut être opposé qu'au "langage populaire" d'Espagne.<sup>45</sup>

6.2.3. Il est vrai qu'en Europe aussi on constate des différences régionales dans les langues communes. Seulement, en Europe, et surtout là où subsistent des

dialectes primaires, la distance entre la langue exemplaire et la langue commune "courante" est, en général, moins grande. En plus, dans la plupart des cas, les caractéristiques "régionales" de la langue commune ne constituent pas une norme régionale constante et propre à cette langue, mais correspondent plutôt à la manifestation dans la [réalisation de la] langue commune de phénomènes appartenant à d'autres dialectes (ou même à d'autres langues historiques) propres aux régions en question. Il s'agit donc là plutôt de **réalisations** différentes de la même langue. A Naples, par exemple, on parle la langue commune italienne avec une prononciation napolitaine, des constructions et des mots napolitains, mais non pas toujours dans la même mesure ni dans les mêmes cas. Quant à la langue exemplaire, on entend en Europe (et en particulier en France) que c'est une langue parlée "sans accent", c'est-à-dire qui ne révèle pas l'origine régionale du locuteur. En Amérique, par contre, il est pratiquement impossible de trouver un type d'espagnol qui ne soit pas **régulièrement** teinté de régionalisme. L'espagnol courant du Mexique est, à tous les niveaux, donc aussi au niveau de la langue exemplaire, quelque peu différent de l'espagnol du Pérou, du Chili ou de la région du Río de la Plata. Même l'espagnol exemplaire d'Espagne est senti en Amérique comme régional: c'est un "espagnol d'Espagne"<sup>46</sup>.

6.3. Deuxièmement, les "dialectes" de l'espagnol américain s'étendent sur des régions très vastes. Par conséquent, les recherches "ponctuelles" ne peuvent pratiquement pas atteindre en Amérique le statut proprement dialectologique, ne pouvant presque jamais relever à elles seules des limites dialectales significatives. En Europe, et plus particulièrement dans les régions caractérisées par une grande différenciation dialectale (telles que certaines régions de la France, l'Italie tout entière, l'Asturie et la partie occidentale de la province de León en Espagne, etc.), les recherches ponctuelles débouchent dans bien des cas sur une délimitation, du moins implicite (voir note 38), vu que d'importantes différences diatopiques s'y présentent souvent sur des distances très réduites, ne séparant parfois que deux villages voisins. Ainsi, plusieurs études ponctuelles de zones limitrophes peuvent, en fait, faire apparaître toute une série de limites. Tel n'est pas le cas en Amérique, où l'uniformité (surtout dans le domaine phonique et grammatical) est beaucoup plus grande et où les isoglosses les plus importantes couvrent souvent des zones très vastes et indépendantes des frontières entre les états (ou bien des aires discontinues dans différentes régions). Cela signifie qu'en Amérique on ne peut pas se limiter à une dialectologie à l'échelle régionale ou nationale, mais qu'on doit en faire aussi à l'échelle continentale. L'idéal serait même de **commencer** par la dialectologie à l'échelle continentale, pour déterminer de façon acceptable et non impressionniste

les grandes zones dialectales, et de passer ensuite à la description plus détaillée de régions moins étendues.

6.4.1. A tout cela, il convient d'ajouter deux principes de nature générale, mais qui, vu les conditions particulières de l'espagnol en Amérique et l'état actuel de la dialectologie américaine, sont particulièrement pertinentes dans le cadre de nos programmes de recherche.

6.4.2. Le premier principe peut être résumé par la formule: "la comparaison est postérieure au relevé". La dialectologie correctement comprise ne fait pas dépendre le relevé de la comparaison: elle relève les faits d'un parler indépendamment de la question de savoir si ces faits sont "spécifiques" ou "particuliers" par rapport à d'autres parlars. Le "différentialisme" ou "particularisme" de la dialectologie hispano-américaine traditionnelle (surtout, mais non exclusivement, dans le domaine du lexique) est, à cet égard, un de ses plus grands maux. On cherche et on enregistre surtout des caractéristiques distinctives - ou présumées distinctives - par rapport à l'espagnol cultivé d'Espagne (des "américanisms", des "localismes"), tandis que ce qui coïncide avec ce même espagnol n'est normalement pas relevé. C'est donc la comparaison qui détermine le relevé. Par là on néglige les relations qui unissent les faits relevés à d'autres faits, dans la configuration caractéristique de l'espagnol américain<sup>47</sup> et, en même temps, on perd de vue le fait qu'à l'intérieur de cette configuration, c'est parfois précisément la coïncidence avec l'espagnol d'Espagne (par exemple, une île de *tuteo* dans une région de *voseo*) qui peut constituer un trait symptomatique du point de vue dialectologique.

6.4.3. Le second principe exige que la comparaison elle-même ne soit pas une simple constatation d'"existence" ou "inexistence" matérielle, mais plutôt une **comparaison de valeurs** et, précisément, dans le cas de la dialectologie, une comparaison de valeurs déterminées par l'"architecture" de la langue. La dialectologie "différentielle" cultivée en Amérique n'est, à cet égard, le plus souvent qu'un simple enregistrement d'"existences": elle relève des formes et des significations présentes dans l'espagnol d'Amérique mais inexistantes (ou supposées inexistantes) dans l'espagnol d'Espagne. Or, ce procédé n'est pas seulement unilatéral (puisque l'on ne se soucie pas de relever aussi ce qui existe en Espagne mais n'existe pas en Amérique), mais aussi insuffisant, même en tant que relevé de "particularités". En effet, le sens "dialectal" des "mêmes" faits n'est pas le même si, à deux endroits différents, ils apparaissent à des niveaux ou dans des styles différents (ou, à un endroit, à tous les niveaux et dans tous les styles et à un autre, à un seul niveau ou dans un seul style). En réalité, si on excepte les faits provenant de langues indigènes (ceux, bien enten-

du, qui ne sont jamais arrivés en Espagne), la plupart des faits caractéristiques de l'espagnol américain se rencontrent aussi en Espagne, où, pourtant, leur statut dialectal, diastratique ou diaphatique est souvent différent; de sorte que la valeur qu'ils ont en Amérique devrait être considérée comme "particularité". Du reste, la comparaison de valeurs doit être faite, non seulement entre l'espagnol d'Amérique et l'espagnol d'Espagne, mais aussi à l'intérieur de l'espagnol américain: par exemple, tant Montevideo que Buenos Aires sont des "zones de *voseo*", mais le statut stylistique de *vos* (ou, mieux, de la correspondance *tú-vos*) n'y est pas le même.

#### Notes

- 1) Contrairement à ce que prétendent, explicitement ou implicitement, les chercheurs d'orientation positiviste, la théorie est antérieure à la recherche empirique et ne s'identifie pas à la simple constatation des traits communs d'une catégorie de faits. D'autre part - et ceci, contrairement à ce que pensent les constructeurs de théories aprioristes, soi-disant indépendantes des faits -, la connaissance théorique n'est pas antérieure à la recherche empirique du point de vue temporel ("chronologique"), mais du point de vue logique ou rationnel: c'est-à-dire qu'elle est le fondement de toute recherche sur des faits (même dans les cas où ce fondement n'est qu'intuitif et reste sous-entendu).
- 2) Voir aussi nos ouvrages *Forma y sustancia en los sonidos del lenguaje*, Montevideo, 1954, pp. 27-28, et *Sincronía, diacronía e historia*, Montevideo, 1958, pp. 31-33, 155.
- 3) N'empêche que même la classification des mots d'une langue selon leur longueur aurait un sens et serait scientifique, si, par exemple, tous les mots de plus de trois syllabes étaient des mots dérivés ou des substantifs, des mots savants, etc.
- 4) C'est le terme utilisé par Quintilien, *Inst. orat.*, 1,5,29, pour les dialectes grecs.
- 5) Il y a, bien sûr, des systèmes d'isoglosses qui ne peuvent pas fonctionner; ainsi, par exemple, les isoglosses correspondant à l'extension mondiale des voyelles dites "cardinales". Ces isoglosses constituent incontestablement un système, mais ce système ne peut pas fonctionner dans la parole; il peut être **nommé** (en métalangage) mais il ne peut pas se constituer en activité

linguistique primaire. Pour qu'il s'agisse d'une "langue", il faut tout d'abord que ce soit un système agencé, aussi bien phonique que grammatical et lexical. N'empêche que, tout en constituant un système phonique, grammatical et lexical, le système d'isoglosses qui représente l'unité des langues romanes est aussi incapable de fonctionner: il présente, en effet, trop de lacunes (aux nombreux points de divergence entre ces langues). Pour la façon dont les "langues" et "dialectes" se réalisent dans la parole, voir 2.4.6.

- 6) En espagnol, le mot *idioma* correspond très souvent (et même normalement) à cette notion. Ainsi, *la lengua de Cervantes* peut aussi être une variété de l'espagnol (la variété que Cervantès utilise dans ses oeuvres), alors que *el idioma de Cervantes*, c'est l'espagnol en tant que langue historique, et s'oppose à *el idioma de Dante*, *el idioma de Camões*, *el idioma de Shakespeare*, etc., c'est-à-dire, à l'italien, au portugais, à l'anglais, etc. considérés à leur tour comme langues historiques. De même, on dit couramment *idioma español*, *idioma alemán*, mais on ne dit pas *idioma de una familia* ou *idioma de una ciudad* (sauf s'il s'agit effectivement de langues historiques autonomes).
- 6bis) [...]: Passage ajouté dans la présente traduction française.
- 7) Il va de soi que, si un dialecte ne peut être attribué à aucune "langue" d'ordre supérieur, il constituera par lui-même une langue historique autonome.
- 8) Pour la dialectologie grecque ancienne et byzantine, v. A. THUMB et E. KIECKERS, *Handbuch der griechischen Dialekte*, I<sup>2</sup>, Heidelberg, 1932, pp. 20-27.
- 9) D'autre part, un statut historique réel est, dans tous les cas, le résultat d'un processus historique. C'est pourquoi il est parfois impossible de trancher objectivement et sans équivoque entre le statut de "langue" et celui de "dialecte". En effet, un dialecte peut se trouver en voie de se rendre autonome et de devenir une nouvelle langue historique (cf. le cas du galicien actuel), tout comme une "langue" peut, en principe, se trouver en voie de perdre son autonomie et de s'intégrer dans une autre langue historique (cf. le cas du franco-provençal).
- 10) Tel est, dans le domaine roman, le cas du sarde, délimité en tant que langue historique autonome en raison du fait qu'on ne peut l'intégrer d'une façon suffisamment fondée dans aucune autre langue romane positivement délimitée

comme telle. Pareillement, même si la langue commune néerlandaise (à l'origine, une variété du bas-allemand) n'existait pas, le bas-allemand serait toutefois indirectement délimité en tant que système dialectal autonome, parce que, en raison de ses traits caractéristiques, il ne pourrait être rattaché de manière incontestable à aucune des autres langues communes germaniques et, par conséquent, à aucune des langues historiques délimitées au moyen de ce critère (allemand, danois, suédois, anglais, etc.). Quant aux dialectes romans au sud du Danube, ils sont intégrés dans le système dialectal roumain en raison de leur ressemblance intrinsèque avec le roumain en tant que langue commune. Mais, même indépendamment de cette circonstance, leur affinité avec le daco-roumain est telle que de toute façon ils seraient rattachés à la langue historique roumaine en raison d'une délimitation négative qui les séparerait des autres langues romanes. Il n'en reste pas moins que, si une langue commune de type macédo-roumain s'était constituée, nous aurions affaire à une langue historique distincte (bien que très proche du daco-roumain), et nous aurions quelques difficultés en ce qui concerne l'attribution du mégléno-roumain à l'une ou l'autre de ces deux langues.

- 11) On peut bien dire que les langues (aussi bien que les dialectes et tout autre système linguistique) n'existent que dans l'activité linguistique et dans la conscience des sujets parlants. Mais c'est tout autre chose.
- 12) Sans employer cette terminologie, nous nous référons brièvement à ces trois types de différenciation interne des langues historiques dans notre cours universitaire *El llamado "latín vulgar" y las primeras diferenciaciones romances*, Montevideo, 1954, pp. 8-9, 39. H. MEIER, *Ensaio de filologia românica*, Lisboa, 1948, p. 10 signale aussi explicitement (bien qu'en d'autres termes) les mêmes types de différenciation.
- 13) Les "unités syntopiques" sont un type particulier de "dialectes" parce que, dans ce cas, on ajoute aux traits pertinents du concept général de "dialecte" ("parler", "subordination à une langue historique", "délimitation dans l'espace") la condition de l'homogénéité spatiale. Les "dialectes" en question sont donc, chaque fois, réduits à un seul point de l'espace ou dépouillés de leur variété diatopique.
- 14) [Note ajoutée en 1978] Dans le développement ultérieur de cette théorie (à partir de 1961), nous utilisons, au lieu de *sympathique* et *diaphatique*, les termes de *symphasique* et *diaphasique* qui, bien qu'étymologiquement moins

corrects, ont l'avantage de renvoyer avec plus d'évidence à *symphasie* et *diaphasie*.

- 15) Pour les "styles de langue", voir J. STENZEL, *Philosophie der Sprache*, Munich et Berlin, 1934, pp. 46-47, et, surtout, V.P. MURAT, *Ob osnovnych problemach stilistiki*, Moscou, 1957, p. 7 et ss. (où l'on trouvera également un aperçu historique à propos de cette notion).
- 16) Cf. à cet égard les faits observés (pour le lexique) déjà par F. DE OLIVEIRA, *Grammatica da lingoagem portuguesa*, Lisbonne, 1536, chap. 38: "E esta particularidade... se faz âtre offiços e ratos, como os cavaleiros que tẽ hũs vocabolos, e os lavradores outros, e os cortesãos outros, e os religiosos outros, e os mecanicos outros, e os mercaderes outros".
- 17) Cela n'empêche bien entendu pas qu'à différents points du même discours soient réalisées des langues fonctionnelles différentes.
- 18) A cet égard, il n'est ni nécessaire ni opportun d'avoir recours à la "langue individuelle" (ni à ce que certains linguistes américains ont appelé "idiolecte"). D'une part, une langue strictement "individuelle", c'est-à-dire qu'on ne parle pas avec d'autres, n'existe pas. Même les langues limitées à un seul locuteur, si elles sont parlées, le sont comme si elles l'étaient avec quelqu'un d'autre. D'autre part, tout locuteur connaît dans une certaine mesure plusieurs langues fonctionnelles (et il est capable de s'en servir dans ses discours). Même les styles de langue (et même si on fait abstraction des styles qui sont, par définition, des "langages de groupes") ne sont pas délimités comme tels à l'intérieur de la soi-disant "langue individuelle". Ils peuvent se **présenter** chez un seul et même locuteur, vu que chaque locuteur peut connaître (et normalement connaît) plusieurs styles, mais en tant que styles **de langue**, ils ne sont pas individuels: ce ne sont pas des manifestations particulières de la "langue individuelle" (ou de l'"idiolecte").
- 19) Les "dialectes primaires" sont les seuls à être appelés "dialectes" de manière constante, tandis que, d'ordinaire - et surtout dans des régions où subsistent des dialectes primaires - les dialectes "secondaires" et "tertiaires" ne sont pas considérés comme des "dialectes", mais plutôt comme des formes "régionales" des langues en question: "espagnol régional", "français régional", etc. C'est parce que la langue commune (surtout en tant que langue nationale) est tacitement identifiée avec la langue historique. En France, par exemple, même les formes appartenant à d'autres langues historiques (l'occitan, le

catalan, l'italien, le basque, le breton, l'allemand) sont souvent présentées comme des "dialectes" ou "patois", en opposition avec "la langue" (appellation réservée d'habitude à la langue française commune). Mais, à la rigueur, il n'y a aucune raison pour ne pas appliquer le terme de *dialecte* (avec les précisions opportunes) aux variétés spatiales de la langue commune et de la langue exemplaire; ceci d'autant plus que les expressions du type "espagnol régional", "français régional" peuvent induire en erreur. Après tout, un dialecte primaire de l'espagnol est aussi "espagnol", et il est aussi "régional".

- 20) Parmi les langues européennes on peut mentionner, à cet égard, le cas de certaines langues où la divergence entre le "registre écrit" et le "registre parlé" (ou entre la "langue littéraire" et la "langue courante") est relativement profonde. C'est le cas, notamment, du grec moderne, du suédois et, dans une moindre mesure, du français.
- 21) Cela, bien entendu, dans le sens dans lequel les langues historiques fonctionnent d'ordinaire dans la parole; cf. 2.4.6. et 3.1.3.
- 22) Cela, soit parce qu'il s'agit de langues de communautés peu différenciées du point de vue socioculturel - comme dans le cas de beaucoup de communautés indigènes isolées d'Amérique - ou parce qu'à d'autres niveaux on y parle d'autres langues (comme dans le cas de l'occitan et, encore plus, du franco-provençal en France).
- 23) Très typique à cet égard est le cas bien connu du grec ancien, dont plusieurs dialectes - bien qu'en partie sous des formes spéciales - jouaient le rôle de styles dans le domaine littéraire (le dialecte "homérique" était la langue de la poésie épique et, plus généralement, des compositions en hexamètres; l'éolien était la langue de la lyrique monodique et le dorien la langue de la lyrique chorale). Un cas analogue est celui du rôle du galicien dans la lyrique médiévale castillane (en particulier, d'Alphonse le Sage).
- 24) Sauf si les autres niveaux ou styles de langue disparaissent dans la région (ou communauté) en question. C'est parce que, dans ce cas, le niveau ou style survivant, non plus opposé à d'autres niveaux ou styles du même dialecte, représente à lui seul le dialecte tout entier.
- 25) Il va de soi que cela vaut en premier lieu pour les dialectes primaires. Cependant, les dialectes secondaires peuvent devenir primaires par la

disparition des dialectes antérieurs à la langue commune, tout comme les dialectes tertiaires peuvent, en principe, devenir secondaires (et ensuite primaires). Ainsi, les dialectes à présent "primaires" du grec moderne proviennent presque sans exception de la *κοινή* hellénistique (et non pas des dialectes primaires du grec ancien).

- 26) A la rigueur, même deux unités syntopiques ayant tous leurs éléments sauf un en commun devraient être considérées comme des unités différentes.
- 27) Pareillement, la sociolinguistique devrait être étude de la variété diastratique (socioculturelle), et la stylistique de la langue étude de la variété diaphatique.
- 28) A cet égard, on parle, justement, d'une "dialectologie (romane) comparée". Mais, à la rigueur, la dialectologie proprement dite est toujours "comparée", même quand elle ne dépasse pas le cadre d'une langue historique.
- 29) On remarquera que la grammaire, au sens courant du terme (morphosyntaxe), a toujours été, au moins implicitement, "structurale" et que le structuralisme moderne n'est au fond rien d'autre que l'explicitation fondée de la vision "grammaticale" et l'extension cohérente de cette vision aux autres domaines de la langue (aux systèmes phonique et lexical).
- 30) Cela n'aurait pas de sens que d'essayer, par exemple, d'établir des oppositions fonctionnelles valables aussi bien pour le castillan *vereda* que pour *vereda* dans l'espagnol de la région du Río de la Plata, dont les signifiés sont différents ("sentier"- "trottoir"): ce serait, au fond, comme essayer d'établir de telles oppositions pour esp. *largo, burro* et it. *largo, burro* qui n'ont pas non plus la même signification dans les deux langues.
- 31) Le fait que, dans ce cas aussi, les matériaux peuvent être réunis par des recherches "sur le terrain" ne justifie aucunement l'identification de la grammaire à la dialectologie: on ne distingue pas les disciplines linguistiques d'après la technique de collecte des données.
- 32) Voir, pour ce terme, L. FLYDAL, art. cit., p. 244.
- 33) Sauf pour ce qui est de la réalisation différente du /s/ (qui n'a d'ailleurs pas la même origine historique en castillan et dans l'espagnol du Río de la Plata). Par "castillan" nous entendons dans ce contexte le castillan au sens stricte du terme (le "castillan" régional), et non pas le castillan en tant que langue

commune espagnole (embrassant aussi l'andalou, le canarien, et les différentes formes de l'espagnol d'Amérique).

- 34) Il est vrai que si on compare (ou qu'on superpose) plusieurs cartes dialectales on peut bien être amené à constater que tel dialecte distingue, par exemple, /j/ et /x/ (en opposant ainsi *cayó* et *calló*). C'est, du reste, ce qu'on a fait dans les tentatives entreprises en vue de développer une dialectologie "structurale". Mais ceci ne signifie que faire de la linguistique structurale avec des matériaux dialectaux fournis par la dialectologie (ce qui, naturellement, est bien possible et tout à fait sensé). On peut aussi constater directement - à l'aide de questionnaires adéquats (par exemple, en utilisant des phrases qui contiennent des formes fonctionnellement opposées) - que certaines oppositions existent ou n'existent pas dans tel ou tel dialecte et consigner les résultats ainsi obtenus sur des cartes. Mais, pour ce faire, on doit connaître d'avance (d'un autre dialecte) les oppositions en question. Et, en tout cas, la dialectologie ne nous révèle pas entièrement leur statut dans les systèmes respectifs: ce ne sont que les descriptions ponctuelles complètes de ces systèmes qui puissent le faire d'une manière pertinente.
- 35) Pour ces notions, voir notre étude *Sistema, norma y habla*, Montevideo, 1952.
- 36) Remarquons, toutefois, qu'il n'est pas nécessaire (ni opportun) de descendre jusqu'au niveau de la prononciation individuelle et occasionnelle de tel ou tel locuteur. Contrairement à une opinion assez répandue, le but de l'enquête dialectale ne consiste pas à donner une reproduction "photographique" de la parole. Les dialectes sont des "langues", et non pas des modes de réalisation d'une langue dans la parole. Par conséquent, l'enquête doit enregistrer les faits dialectaux comme "faits de langue", et non pas comme "faits de parole".
- 37) Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'à cet égard aussi il y a analogie entre la variété synchronique et la diachronie. Au fond, les formes d'autres dialectes, niveaux ou styles ne fonctionnent pas, dans les discours, autrement que telle ou telle forme archaïque - par exemple, *finiestra* (pour *ventana*) ou *he espeso* (pour *he gastado*) - employée dans un discours en espagnol contemporain. Remarquons en outre qu'en ce qui concerne les fonctions "de discours", peu importe que les faits utilisés soient (ou ne soient pas) des unités fonctionnelles dans les systèmes respectifs: une variante du type [x], dans la prononciation chilienne de *jefe*, peut avoir, dans un discours, une fonction tout à fait analogue à celle d'une unité fonctionnelle.

- 38) Les isoglosses spatiales ont été mises en évidence par la géographie linguistique, mais l'idée de "limite" était déjà implicitement présente dans les recherches "ponctuelles", où il était le plus souvent entendu que les phénomènes relevés dans un "dialecte" étaient en même temps caractéristiques de ce dialecte, que c'étaient des phénomènes "distinctifs" par rapport à d'autres dialectes. Seulement, d'une part, cette dernière assumption n'était pas justifiée par des preuves pertinentes et, d'autre part, il ne s'y agissait que d'une diversité générique et non spécifiée en chaque cas.
- 39) A propos du problème théorique des limites dialectales, voir E. COSERIU, *La geografía lingüística*, Montevideo, 1956, pp. 29-30.
- 40) C'est pourquoi toute tentative de réduire la dialectologie à la comparaison de dialectes considérés comme des systèmes autonomes et "incommunicants" implique, à la rigueur, la dissolution de la dialectologie en tant que telle. Contrairement à ce qu'on a parfois prétendu, la grammaire contrastive n'englobe pas la géographie linguistique. La grammaire contrastive consiste dans la comparaison de systèmes linguistiques ("langues") et non pas de faits linguistiques considérés dans l'espace. Elle est, par conséquent, essentiellement "syntopique". Le fait que ces systèmes peuvent être, d'un autre point de vue, des "dialectes" se manifestant dans l'espace, ne change rien au point de vue spécifique de cette discipline, pour laquelle l'extension spatiale des systèmes comparés est tout simplement indifférente.
- 41) Et dans lequel nous présentons schématiquement comme contigus des "dialectes" qui en réalité ne le sont pas.
- 42) Sauf dans certains styles dont l'usage est limité et occasionnel (dans les imitations délibérées de l'"espagnol d'Espagne" ou dans des dictées).
- 43) Ou, du moins, au type d'espagnol exemplaire consigné dans la Grammaire et dans le Dictionnaire de l'Académie.
- 44) A ce propos (et à propos d'autres mirages courants dans la recherche dialectologique hispano-américaine), on peut voir l'étude de mon élève J.P. RONA, *Aspectos metodológicos de la dialectología hispanoamericana*, Montevideo, 1958.
- 45) La plupart desdits "vulgarismes", tels que *mijor, refalar, pa', güeno* pour *mejor, resbalar, para, bueno* sont communs à toutes les régions hispaniques

et n'appartiennent pas, en Amérique non plus, au niveau cultivé (ni à la langue exemplaire).

- 46) Il existe, bien sûr, des cas analogues en Europe: le français exemplaire de la Belgique ou celui de la Suisse sont, en partie, différents du français exemplaire de la France. Seulement, les différences sont, dans l'ensemble, moins grandes que celles qu'on constate en Amérique et l'influence exercée par le français exemplaire "de Paris" est partout sensible. Dans très peu de cas une forme caractéristique du français de Paris est ressentie comme étant "affectée". Par contre, l'influence (directe) de Madrid en Amérique est négligeable et les formes reconnues comme typiquement madrilènes (à moins d'être employées par un espagnol) sont considérées comme affectées dans la plupart des cas et des situations: Madrid est la capitale de l'Espagne, mais non pas la capitale de l'espagnol.
- 47) Voir à ce propos les remarques bienvenues d'Amado ALONSO, RFH, III, 1941, p. 162.

Cette étude, intitulée à l'origine *Los conceptos de "dialecto", "nivel" y "estilo de lengua" y el sentido propio de la dialectología*, correspond au texte revu et corrigé d'un rapport présenté en séance plénière au "Primeiro Congresso Brasileiro de Dialectologia e Etnografía", tenu à Porto Alegre (Brésil), en 1958 (ce qui justifie certaines remarques concernant l'état de la dialectologie hispano-américaine et, en général, l'état des recherches sur la variété et la variation linguistiques à cette époque ainsi que l'insistance sur certaines notions qui, dans la suite, sont devenues familières à la plupart des linguistes).

Après avoir (vainement!) attendu pendant de longues années la publication des Actes de ce Congrès, et jugeant que mon étude n'avait pas perdu son intérêt théorique et méthodologique, son sujet étant toujours actuel à cet égard, j'ai opté pour la publier dans la revue *Lingüística Española Actual* [LEA] (III, 1981, pp. 1-23). Ensuite, elle a été réimprimée, sous le titre *Sentido y tareas de la dialectología* et avec très peu de modifications (exclusivement de nature "technique"), par le "Centro de Lingüística Hispánica" de l'Universidad Nacional Autónoma de México, en tant que N° 8 de la série *Cuadernos de Lingüística* de l'A.L.F.A.L. [Asociación de Lingüística y Filología de la América Latina] (México, 1982).

La traduction française réalisée par Bart Defrancq (Université Gent) suit fidèlement, quant au contenu, cette dernière édition (y compris les remarques en partie périmées). Dans certains cas, j'y ai, cependant, corrigé et précisé, et, parfois, légèrement modifié et/ou élargi la diction, afin de rendre plus claires les idées que j'y formule ou discute et les thèses que j'y soutiens, ainsi que pour rendre accessible toute cette problématique même à un public de non-spécialistes.

## TRADITION ET INNOVATION. LE SYSTEME VERBAL SURSILVAIN

Peter WUNDERLI  
Heinrich-Heine - Universität Düsseldorf

O. La description de l'évolution historique des langues romanes suggère beaucoup trop souvent que le système verbal n'a que très peu changé et qu'en fin de compte tout est resté intact. De telles généralisations comportent – comme toujours – autant d'erreur que de vérité. Si on considère le domaine central du système verbal, il ne présente, en effet, que peu de changements à première vue : l'indicatif présent et l'indicatif imparfait, le subjonctif présent et (avec réserve) le subjonctif imparfait se sont maintenus. De même, il existe toujours un impératif, un participe passé et un participe présent (quelle qu'en soit la valeur), un soi-disant passé composé, etc. A cette restriction près qu'il ne s'agit encore ici que des continuateurs dictés par la loi phonétique (à cet endroit également vaut l'adage : quelle qu'en soit la valeur) de certaines formes latines. Ceci ne prouve encore absolument en rien l'identité fonctionnelle. Il en va autrement si, au lieu de se limiter aux formes les plus fréquentes, on considère également les domaines plus marginaux. Si, de plus, les modifications fonctionnelles entrent en ligne de compte, il apparaît rapidement que peu d'éléments sont restés à leur place : il est peut-être encore possible de reconnaître une certaine constance au noyau de l'ensemble du système verbal, l'indicatif présent (même si une analyse plus détaillée fait apparaître au sein même du domaine fonctionnel des décalages, tels l'élargissement de son utilisation au *praesens pro futuro*); l'indicatif imparfait comporte déjà cependant des changements considérables, puisque cette forme s'empare, presque dans toute la Romania, du domaine du discours indirect – introduit par des verbes de discours – qui, en latin, était réservé à l'*accusativus cum infinitivo* et en partie au subjonctif. A cela viennent encore s'ajouter plus tard, dans quelques langues romanes, d'importantes fonctions dans le cadre de la proposition conditionnelle. Le futur synthétique latin disparaît entièrement et fait place aux constructions les plus diverses. Songeons également au participe futur et, dans une certaine mesure, au participe présent (par exemple en espagnol) qui s'évanouissent ou coïncident avec le *gerundium*, ainsi qu'à l'infinitif passé composé, au supin I et II, au *gerundivum*, à l'impératif II (*laudato, laudatote*, etc.), etc. qui disparaissent tout simplement (Lausberg 1962 :§793, 813ss. ; Meyer-Lübke 1894:194 ; Bourciez 1946:74ss., 81, 216 ; etc.). Si l'on garde tout ceci en mémoire, et si l'on est convaincu que les systèmes et sous-systèmes linguistiques sont, en raison des oppositions et des différences qui les caractérisent, des systèmes de valeur constituants au sens